

Pacte Dunkerquois des solidarités

Le livret des premières réalisations du territoire ...



Service Public Universel des Besoins Essentiels



Préambule

Le Service Public Universel des Besoins Essentiels



Convaincue que, face à un accident de la vie ou à une difficulté plus structurelle, chacun doit pouvoir trouver un accompagnement humain et un soutien fondé sur les solidarités, la Ville pose les jalons d'un service public universel des besoins essentiels.

Le 15 juin 2020, Patrice Vergriete déclarait :

« Le Dunkerque de demain, je souhaite également qu'il ait une vraie dimension humaine, que nous prenions davantage soin de nos aînés, de nos enfants, des plus faibles. Que nous retrouvions ce plaisir de vivre ensemble et même que nous développiions tous une certaine bienveillance à l'égard des autres, une notion tellement mise à mal dans la période actuelle.

Cette dimension humaine se traduira dans de nombreux domaines de la politique municipale.

En matière d'action sociale, avec la création d'un service public universel des besoins essentiels. C'est un des enseignements majeurs de cette crise sanitaire et sociale : notre fragilité à toutes et tous devant les accidents de la vie. Se nourrir, se soigner, se déplacer, apprendre, maintenir le lien social... La

question de l'assurance de ces besoins vitaux pour tous les Dunkerquois, que nous avons mise en débat pendant la campagne, s'est imposée comme une évidence depuis le 17 mars. »

L'idée de créer un service public universel des besoins essentiels s'est alors concrétisée au printemps 2020, au cœur de la crise sanitaire. Dans ce cadre et afin d'établir les bases d'un Pacte Dunkerquois des Solidarités, les partenaires institutionnels et associatifs du territoire ont été invités à plusieurs séances d'échanges et de débats, en vue de co-construire de nouvelles réponses à des besoins identifiés dans différents champs : l'accès à l'alimentation pour tous, l'accompagnement humain vers les droits, la participation des personnes concernées à l'adaptation du service public ou encore l'inclusion numérique.

Aujourd'hui, ce pacte des solidarités ne part pas de rien à Dunkerque. Entre le dispositif Eco-Gagnant, le transport en commun gratuit, les classes bonus et les classes vacances, les parcours de réussite pour les jeunes, les actions menées pour lutter contre la désertification médicale, les nombreuses actions permettant de nourrir le lien social à l'instar de l'opération « Noël pour tous » qui mobilise l'esprit de solidarité de tous les dunkerquois, invités à accueillir pour les fêtes de fin d'année, une personne âgée ou un étudiant isolé...le territoire dispose d'un socle solide qu'il entend encore renforcer avec de nouveaux chantiers réunis autour de trois axes d'actions : se nourrir, accompagner toutes les étapes de la vie et favoriser l'épanouissement de la jeunesse et sa réussite éducative pour les moins de 10 ans.

Agir à partir des besoins des habitants

« Nous devons partir des besoins des habitants et de là, tisser tous ensemble un filet de sécurité pour chacun et en particulier les plus fragiles et ceux qui passaient jusqu'alors entre les mailles du filet », précise Patrice Vergriete. « Pour ce faire, il nous faut renforcer nos partenariats avec les partenaires institutionnels, mais aussi inventer de nouvelles formes de solidarités en harmonie avec les acteurs privés, associatifs et les citoyens. Cela nécessite également de changer de point de vue en faisant évoluer nos façons d'agir et en remettant la personne au cœur de notre action. C'est en partant de ses besoins que nous construirons de nouvelles politiques publiques plus efficaces. »

Une alimentation saine pour tous !

La Ville, avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Communauté Urbaine, souhaitent faciliter l'accès pour tous à une nourriture de qualité à un coût maîtrisé, en renforçant les capacités de production locale grâce à des terres mises à la disposition des producteurs par la CUD. Elle entend également agir sur la participation des habitants en leur ouvrant davantage les jardins familiaux et partagés, en développant les potagers en pied d'immeubles, sans oublier les ateliers cuisine proposés au cœur même des quartiers. Un tiers lieu alimentaire est également à l'étude en lien avec les associations du territoire : envisagé comme un espace convivial et ouvert à tous, mais aussi comme un outil d'éducation populaire sur l'alimentation et l'eau, il offrira la possibilité de créer une plateforme logistique pour les associations d'aide alimentaire, notamment pour les produits frais mais aussi de transformation des denrées et de restauration pour les habitants.

Accompagner à toutes les étapes de la vie

Proposer une écoute et des services de proximité à chacun compte aussi parmi les engagements de la Ville et de ses partenaires, au premier rang desquels figurent les maisons de quartier de l'association À tes Côtés. Le Centre communal d'action sociale y contribue déjà pleinement en accueillant et accompagnant individuellement chaque année plus de 4 500 personnes qui connaissent une difficulté passagère ou plus durable. Il coordonne aussi l'ensemble des partenaires afin de faciliter l'accès aux droits. Un guide des ressources a ainsi été conçu pour répondre aux besoins exprimés : à qui m'adresser pour accéder à Internet ? Où prendre une douche ? Comment être accompagné pour trouver un emploi ? L'application numérique Soliguide, téléchargeable sur tous les Smartphones, recense également les soutiens pour ceux qui rencontrent une difficulté.

D'autres services municipaux de la Ville sont eux aussi pleinement engagés pour accompagner à toutes les étapes de la vie, de la petite enfance à... la promotion du bien-vieillir.

En ce qui concerne les séniors, par exemple, la Ville a engagé de nombreux chantiers avec les partenaires dans le cadre de la labélisation « Ville Amie des Aînés ». Ils concourent à leur faciliter la vie, à favoriser leur engagement citoyen, le lien social, la mobilité, l'aide aux démarches du quotidien... Une attention forte est portée sur les plus vulnérables d'entre eux, que ce soit par le biais de la plateforme téléphonique solidarité séniors, du dispositif « amitié séniors » ou via la veille active assurée par les services et qui permet d'identifier plus facilement les personnes âgées isolées ou en précarité. Ces démarches pro-actives permettent d'aller à la rencontre de personnes qui ne viendraient pas spontanément chercher de l'aide et de leur offrir un accompagnement ajusté à leurs besoins.

Concernant la réussite éducative des plus jeunes, le dispositif des classes Bonus qui permet aux écoliers d'être épaulés par un enseignant pour faire leurs devoirs, sera étendu à toutes les écoles élémentaires dès la rentrée de septembre. Le travail conduit autour des cours d'écoles résilientes (végétalisation et potagers, aménagements favorisant la mixité de genre...) permet également aux plus jeunes et à leurs parents de s'épanouir tout en participant aux transitions écologiques qu'il nous faut opérer pour préparer la « ville de demain ».

L'action fondamentale et indispensable des partenaires institutionnels et associatifs

Evidemment, les collectivités locales n'agissent pas seules pour répondre aux besoins de la population. L'engagement et le dynamisme des acteurs associatifs locaux n'est plus à démontrer. Agissant au plus près des populations, les associations dunkerquoises sont plus que jamais mobilisées pour soutenir les personnes dans différents champs de leur vie quotidienne.

Acteurs clefs de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble, les acteurs associatifs proposent accompagnements, services et projets divers auxquels toutes et tous peuvent avoir accès en fonction de leurs besoins et attentes.

Les partenaires institutionnels présents sur le territoire (CPAM, CAF, Département, services de l'état...) sont également mobilisés pour accompagner et soutenir les populations. Tous s'engagent pour développer une offre de services la plus ajustée possible aux besoins de la population.

L'action conjuguée et renforcée de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs doit ainsi conforter la réponse aux besoins essentiels des dunkerquois, appelés également à se mobiliser pour plus de solidarité sur le territoire. A travers leur expression citoyenne, permettant aux institutions d'adapter leurs pratiques, ou encore leur engagement bénévole, ils constituent eux-aussi un pilier majeur et central du Pacte Dunkerquois des Solidarités.

Le présent livret recense quelques illustrations non exhaustives des actions et dispositifs mis en place sur le territoire dunkerquois qui contribuent à répondre aux besoins essentiels de la population ainsi que toutes les informations nécessaires pour y avoir accès. Les dispositifs et actions recensés se veulent ouverts à tous, proposant de la gratuité ou une tarification sociale adaptée, permettant à l'ensemble des habitants en exprimant le besoin de pouvoir y prétendre.

L'ensemble des services communaux et communautaires et les partenaires demeurent à l'écoute et se tiennent à disposition des dunkerquois afin de les accompagner dans la mobilisation des dispositifs déployés POUR et AVEC eux.

Être soutenu et accompagné..... P6

Accéder et bien vivre dans mon logement..... P13

Se nourrir à Dunkerque P19

Bien vieillir à Dunkerque..... P22

Grandir à Dunkerque..... P26

Être jeune à Dunkerque..... P30

Prendre soin de sa santé..... P35

Faire du sport à Dunkerque..... P38

Profiter de la diversité culturelle à Dunkerque..... P42

Accéder et être accompagné au numérique..... P47

Se déplacer à Dunkerque..... P49

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dunkerque et les Sections (SCAS) de Saint-Pol-Sur-Mer et de Fort – Mardyck

Le Centre Communal d'Action Sociale de Dunkerque et les SCAS de ses communes associées se mobilisent pour aider toute personne qui en exprimerait le besoin. Grâce aux partenariats étroits tissés avec un large réseau d'institutions et d'associations, les professionnels mettent tout en œuvre pour vous accompagner et vous offrir les meilleures solutions possibles.



Soucieux d'agir au plus près des habitants, plusieurs lieux d'accueil sont proposés dans la proximité, au cœur des quartiers. Ils vous accueillent sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous les après-midi.

- Dunkerque-Centre : Ruelle aux Pommes, ☎03.28.58.87.17
- Jeu de Mail / Petite-Synthe : 12 rue Jules Cardock, ☎03.28.29.28.59
- Malo-les-Bains / Rosendaël : place Ferdinand Schipman, ☎03.28.26.25.11
- Saint Pol sur mer : Mairie annexe 148 rue de la République ☎03 28 29 66 03
- Fort Mardyck : Maison de la Solidarité rue Jean Deconinck, ☎03 28 59 56 40

Les professionnels se tiennent à disposition pour vous écouter, vous informer, vous orienter et vous aider à bénéficier des dispositifs et des droits qui amélioreront votre quotidien à Dunkerque : domiciliation, aide aux démarches d'accès aux droits, aide alimentaire, aide financière ponctuelle, insertion socio-professionnelle avec des offres d'emploi à travers lesquelles les personnes bénéficient d'un véritable accompagnement individualisé, informations et orientation vers tout autre organisme... .

Pour compléter le panel d'aides possibles délivrées par le CCAS, ce dernier a récemment été labélisé « éco-gagnant ». Aussi, de nouvelles aides contribuant à soutenir le pouvoir d'achat des habitants sont proposées. A titre d'exemple, une aide à la mise à disposition de vélo pour faciliter les mobilités. Une expérimentation de déploiement de chèques verts, à utiliser au sein d'associations proposant des denrées issues de l'agriculture biologique et/ou des circuits courts est également en perspective.

En outre, il a développé avec la direction logement-habitat de la Ville de Dunkerque, un dispositif d'accompagnement des publics les plus fragiles dans le cadre des mutations du parc locatif social. Les publics rencontrant des difficultés de maintien ou de mobilité au sein du parc locatif social peuvent bénéficier d'un accompagnement du service Accompagnement Social Lié au Logement de la direction habitat-logement (procédure d'expulsion, impayés de loyers à partir de 2 mois, inadaptation du logement à l'état de santé/ au handicap/ à la situation familiale et ou financières, programme ANRU, etc.). Ils peuvent également désormais bénéficier d'une aide au déménagement et à la remise en état du logement (petites réparations et travaux à la charge du locataire conformément à la réglementation en vigueur), sur prescription qualifiée de l'ASLL. Le CCAS dans le cadre de ce dispositif conclut une convention de prestation de service avec un prestataire couvrant les principaux travaux et interventions identifiés par l'ASLL et les bailleurs :

- Bâtiment : remise en état partielle ou totale des murs, plafonds et sols, etc.
- Multi services : petites réparations, remplacement de divers accessoires du logement, etc.
- Nettoyage du logement
- Déménagement et prestations annexes (mise en carton, montage/démontage de meubles)

Par ailleurs, afin de faciliter les parcours de mutation de logements de l'ensemble des habitants de Dunkerque, le CCAS conclut également une convention de partenariat d'une durée d'un an, avec des prestataires relevant de l'insertion par l'activité économique permettant de proposer :

- Des tarifs solidaires
- Des garanties en termes de qualité des prestations et délai d'intervention

Le CCAS de Dunkerque propose également un service de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. Un service mobilité est également proposé aux personnes, non imposables, rencontrant des difficultés pour se déplacer, afin de leur permettre de maintenir leurs activités du quotidien (accès aux loisirs, aux soins...). Pour bénéficier de ces services, n'hésitez pas à contacter les référents sociaux au sein des CCAS de votre quartier !

Enfin, il gère plusieurs établissements :

- Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendants (EHPAD Van Eeghem)
- Deux petites unités de vie (Maison des dunes et Maria Schepman)
- Une résidence autonomie (Louis Matthys)
- Un accueil de jour Alzheimer (Espace Bel Air)

Afin de garantir une écoute et un accompagnement de qualité, le CCAS, la Ville, la CUD et les maisons de quartier se mobilisent pour un accueil mieux coordonné, plus accueillant, humain et accompagnant à l'échelle de la Ville. Ils s'engagent pour que tous les lieux d'accueil soient accessibles à toutes et tous et les accompagnements proposés encore plus « humains et écoutant ».

Inscrite au cœur du pacte dunkerquois des solidarités, cette ambition partagée fait suite à une consultation conduite auprès de près de 350 usagers du CCAS et des bénéficiaires du service livraison de repas à domicile entre mai et juin 2022. Cette dernière a mis en évidence l'importance des accompagnements proposés par le CCAS, identifié comme l'un des derniers acteurs proposant une écoute et un accompagnement social humain individualisé de qualité. Ils ont également souligné le désengagement de l'accueil physique des publics de la majeure partie des partenaires (CAF, CARSAT, Trésor Public...) ainsi que des difficultés accrues liées à la dématérialisation des procédures administratives.

Aussi, dans ce contexte de déploiement du numérique, la CUD, la Ville, les CCAS et les maisons de quartier s'attachent à moderniser leurs pratiques tout en maintenant et renforçant leur accueil humain afin de proposer aux habitants écoute, information et accompagnement dans leurs démarches. En cas de difficulté rencontrée dans un champ sur lequel la Communauté Urbaine, la Ville, les CCAS et les maisons de quartier ne pourraient intervenir, une orientation qualifiée vers un partenaire est assurée (prise de rendez-vous téléphonique en présence de l'utilisateur, utilisation d'un agenda partagé en ligne, établissement d'une fiche de liaison précisant les besoins de l'utilisateur...). Tout est mis en œuvre pour faciliter les démarches d'accès aux droits et bénéficier des services disponibles.

Des guides pratiques ont également été créés afin d'identifier les lieux ressources où il est possible de trouver de l'aide et de l'accompagnement selon ses besoins (livret « *je trouve ce dont j'ai besoin* », application mobile « *Soliguide* », cartographie en ligne). Des espaces ouverts à toutes et tous permettant de bénéficier d'un accès à la connexion internet ainsi qu'une aide aux démarches numériques sont également recensés (« *numériguide* »).

Ces initiatives visent à améliorer l'accueil et l'accompagnement des citoyens, en favorisant la collaboration entre les différents acteurs et en garantissant un accueil personnalisé, efficace et centré sur les besoins des individus. N'hésitez pas à consulter les outils ressources soit directement au sein de votre CCAS, soit en ligne sur le site internet de la Ville : <https://www.ville-dunkerque.fr/vie-quotidienne/action-sociale-ccas> et en scannant les QR CODES ci-dessous :

JE TROUVE CE DONT J'AI BESOIN !

LOGER

DEPLACER

NOURIR

ACCÉDER
à internet

SE
VÊIR

SOIGNER

Service public universel des besoins essentiels

INFORMATIONS

Dunkerque Info Mairie

03 28 59 12 34

la version digitale
et actualisée
de ce livret.

FLASHEZ-MOI

pour consulter

la cartographie
des services d'aide

JE TROUVE CE DONT J'AI BESOIN : DES LIEUX DE PROXIMITÉ POUR VOS BESOINS NUMÉRIQUES

J'ai besoin d'un accompagnement
pour mes démarches en ligne,
j'ai besoin d'un équipement
ou d'une connexion...

VOTRE NUMÉRIGUIDE

Service public universel des besoins essentiels

Soliguide.fr

Vous êtes en difficulté ?
Retrouvez sur le site Soliguide.fr les structures pour
vous venir en aide à proximité

Manger

Se soigner

Se doucher

S'habiller

**Etre
accompagné.e**

Se former

contact@solinum.org
soliguide.fr

Retrouvez-nous aussi
sur application mobile :

Le CLIC du Littoral – Relais Autonomie



Le CLIC du Littoral - relais autonomie (Centre Local d'Information et de Coordination) se tient à la disposition des personnes séniors et/ou en situation de handicap et des proches aidants pour les accueillir, les écouter, les informer, les orienter et les aider dans leurs démarches. Les coordinatrices accompagnent les personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de vie complexe à domicile en lien avec les proches aidants et les professionnels.

Situé 112 avenue de la libération aux Glacis, vous pouvez les contacter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

☎ : 03 28 62 87 08 ou à : clic.littoral@tud.fr

La Maison Cot'aidants



La Maison de Cot'Aidants est une plateforme d'accompagnement et de répit pour les AIDANTS de personne en situation de handicap. Les aidants accompagnés par la Maison de Cot'Aidants résident en Flandre Maritime (secteur de la Communauté Urbaine de Dunkerque ou de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.)

Elle accompagne toutes les personnes qui en exprimeraient le besoin, peu importe le handicap que présente la personne aidée. En revanche, il faut que cette personne soit âgée entre 0 et 60 ans. Il est possible de débiter un accompagnement même si le handicap n'est pas encore reconnu par la MDPH.

N'hésitez pas à découvrir leur présentation vidéo sur ce lien : <https://youtu.be/9WfyFj3hw0o> ou à les contacter au : 03 28 62 88 46

Les maisons de quartier - À Tes Côtés



Situées au cœur des quartiers, les maisons de quartier sont des lieux d'accueil inconditionnels où l'on vous écoute et vous accompagne dans toutes les dimensions de votre vie quotidienne.

Premiers tiers lieux de confiance dans la proximité et au plus près des habitants, elles vous réservent un accueil chaleureux et peuvent vous proposer des informations sur la vie locale, des services et activités divers pour tous les âges de la vie, des accès à des ordinateurs et à de la connexion internet, des accompagnements pour vos démarches administratives en ligne...

Ouvertes à toutes et tous, ce sont également des lieux où vous pouvez rencontrer d'autres personnes, échanger, participer à des activités et projets, vous engager bénévolement, développer les solidarités actives de proximité....

On y accueille les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, les associations ... pour de l'écoute, de l'information, de l'accompagnement administratif ou numérique, des moments conviviaux, des moments de débat et de co-construction, des projets, des activités, des sorties, des formations ...

Une Maison de quartier travaille avec les habitants sur toutes les questions qui sont importantes pour eux : la santé, l'insertion, le vieillissement, le lien social, la place des jeunes dans la société, le pouvoir d'achat, la crise climatique et ses conséquences... n'hésitez pas à les contacter et osez franchir leurs portes !

Dunkerque Centre

Maison du Carré de la Vieille : rue du 11 Novembre / ☎ 03 28 59 69 18

Maison du Jeu de Mail : 50 rue du Jeu de Mail / ☎ 03 28 59 69 08

Maison de la Basse Ville : 49 rue de la Paix / ☎ 03 28 59 69 24

Maison de quartier Soubise : 36 rue de Soubise / ☎ 03 28 59 69 26

Maison Glacis Victoire : 8 rue de l'Adroit / ☎ 03 28 59 69 32

Maison de quartier de la Timonerie : 550 rue André Malraux / ☎ 03 28 59 69 39

Dunkerque Est

Maison de Rosendaël : rue Paul Doumer / 03 28 59 69 47

Maison de la Tente Verte : 61 rue de Verdun / 03 28 59 69 43

Maison du Méridien : rue de Cambrai / 03 28 59 69 51

Mardyck et Petite Synthe

Maison de village de Mardyck : Place du village de Mardyck / 03 28 59 69 55

Maison de quartier Pasteur : 4 rue de l'Égalité / 03 28 59 69 06

Maison du Pont Loby : 1602 rue du Banc Vert / 03 28 59 69 10

Maison du Banc Vert : 60 rue de la Ferme / 03 28 59 69 12

Trouver des informations clés pour la fin de vie

Face à la mort, il est important de pouvoir trouver réponse à ses questions. Aussi, le site « Happy End » recense des informations clés vous permettant de trouver de premières réponses. De l'anticipation de vos propres obsèques à l'accompagnement dans votre chemin de deuil, Happy End vous propose des informations clés pour chacune de ces étapes de vie : <https://www.happyend.life>

L'équipe de liaison de Dunkerque Centre

Soucieuse de répondre aux besoins de TOUS les habitants, la Ville de Dunkerque développe les démarches proactives, d'aller vers. Une équipe composée de professionnels compétents va régulièrement à la rencontre des habitants, au cœur des quartiers, afin de répondre à leurs interrogations, aux besoins et attentes éventuels, échanger sur les situations individuelles, l'ambiance des quartiers....

Les professionnels de cette « équipe de liaison » peuvent également vous accompagner dans vos démarches d'accès aux droits, notamment dans le champ de la santé, faire remonter et agir sur des problématiques de proximité afin qu'il fasse bon vivre au sein des quartiers de Dunkerque.



L'équipe propose également régulièrement des animations et offres d'activités (sportive, festive, favorisant le lien social...) au cœur des quartiers. Totalement gratuites, ces initiatives sont ouvertes à toutes et tous. N'hésitez pas à contacter l'équipe de liaison !

3/5 rue du Jeu de Mail

59 140 Dunkerque

☎ : 03 28 26 27 04

Être accompagné dans l'accès ou le retour à l'emploi

L'Afeji-réseau de Cocagne

Le programme Premières Heures s'appuie sur un chantier d'insertion Jardins de cocagne et propose un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux personnes en situation de grande exclusion, principalement à la rue, très éloignées de l'emploi et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés. Le recrutement au sein du programme Premières Heures est sans sélection, ni prérequis.

L'intégration se fait sur la base de la motivation. Les personnes sont orientées par les partenaires qui interviennent auprès du public sans abris (CAO, foyer, CCAS...). N'hésitez pas à prendre contact avec la structure pour un premier rendez-vous !

➔ 752 routes de Furnes 59495 Leffrinckoucke - ☎ 0328692513



Les emplois en insertion du territoire

Le saviez-vous ? De nombreuses structures proposent des emplois en insertion sur le territoire (AXHOM, Afeji, AAE, Cetide, Ecoflandres, Ciedil...). Retrouvez-les toutes sur la plateforme inclusion : www.emplois.inclusion.beta.gouv.fr et rapprochez-vous de votre CCAS de quartier, de Pôle emploi, de la Maison Nord Solidarité de votre quartier ou encore d'Entreprendre Ensemble pour être accompagné dans vos démarches !

➔ insertion.ccas@ville-dunkerque.fr - 03 28 58 87 10



La lutte contre toutes les discriminations et la promotion de l'égalité

La ville de Dunkerque est engagée dans une politique de lutte contre toutes les discriminations et de promotion de l'Égalité, formalisée depuis 2017 dans un plan municipal de prévention et de lutte contre les discriminations. A ce titre elle met en œuvre plusieurs actions dans l'objectif d'être une administration exemplaire, et ce dans différents champs tels que le processus de recrutement, la sensibilisation des agents et l'accompagnement d'éventuelles victimes. L'objectif de cette mission est également d'intégrer la prévention et la lutte contre les discriminations dans l'ensemble des politiques publiques portées par la commune.

Des actions spécifiques sont également portées et/ou soutenues par la Ville à travers l'animation d'un collectif d'acteurs locaux le "collectif lutte contre les discriminations". Plusieurs organismes participent à ce collectif : des associations spécialisées et/ou militantes (telles que la LICRA, le CIDFF, SOS Racisme, Trisomie 21 France, la LDH, le MRAP, le Planning familial, SOS Homophobies, Collectif Tibet, Solfa-Sedire...), des institutions (telles que le Défenseur des droits, l'ULCO, les services culture et jeunesse de la ville de Dunkerque...) mais aussi des associations et institutions plus généralistes engagées pour améliorer le vivre-ensemble (ATesCôtés, Unis-cités, AFOCAL, ESA Dunkerque, Face Flandres...).

Un évènement annuel, public et ouvert à toutes et tous est organisé sur le territoire pour sensibiliser l'ensemble des partenaires et des citoyens : **Les Semaines de l'Égalité et le Forum** (<https://www.ville-dunkerque.fr/vie-quotidienne/egalite-femmes-hommes-et-lutte-contre-les-discriminations#c23958>).

Ces Semaines de l'Égalité sont organisées par la ville de Dunkerque, le programme est diffusé au grand public en février. Elles durent en moyenne 3 semaines autour des dates du 8 et 21 mars. L'objectif : un grand évènement pour rassembler les initiatives des acteurs et des actrices du territoire engagé-es dans la lutte contre toutes les discriminations et l'intolérance ainsi que dans la promotion du vivre-ensemble. Un programme riche destiné à toutes et à tous à travers différents évènements culturels et solidaires : conférences, projections, débats, théâtre, expositions que nous vous invitons à découvrir !

Le forum, quant à lui, a lieu chaque année autour du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le Forum de l'Égalité, à destination des établissements scolaires, réunit différentes associations et organismes locaux qui œuvrent pour la promotion de l'Égalité, des droits humains et luttent contre les préjugés et stéréotypes qui conduisent à l'exclusion et la discrimination.

Les acteurs et les actrices de la ville qui mettent en place des actions de sensibilisation et/ou d'accompagnement des victimes de discriminations, de violences ou du public féminin

Le CIDFF Nord Flandres : écoute, information juridique et accompagnement des femmes et des familles dans les domaines suivants : accès aux droits, lutte contre les violences sexistes, emploi (accompagnement vers l'emploi et référents RSA), formation et création d'activités collectives, vie familiale et parentalité, santé, éducation et citoyenneté, conciliations de justice, interventions sociales en gendarmerie et en commissariat.

Le CIDFF Nord/Flandres est ouvert de : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi sur rendez-vous.

→ 50 rue du Jeu de Mail 59140 DUNKERQUE ☎03 28 59 29 30

Solfa - Sedire : écoute, information, accompagnement social, conseils juridiques et orientation des femmes victimes de violences, hébergement d'urgence et sensibilisation/formation. **A noter : une nouvelle aide universelle développée pour les femmes victimes de violence ! Si vous êtes concernées, rapprochez-vous des associations spécialisées ou encore de votre CCAS !**

L'association propose également des séances de prévention autour des enjeux d'égalité garçons/filles au sein des établissements scolaires. → 162 boulevard Vauban - Coudekerque Branche.

- Référente Violences Conjugales Flandres intérieure & maritime - Développement et coordination de réseaux de partenaires et de personnes ressources dans le territoire de Flandres intérieure & maritime : ☎ 03 28 26 45 75 / referentviolencesconjugales@asso-solfa.fr.

- Service Ecoute SEDIRE : écoute téléphonique, accueil, accompagnement et orientation pour femmes victimes de violences : ☎ 03 28 26 46 75 / ecoutesediredk@asso-solfa.fr.
- Centre d'Accueil d'Urgence SEDIRE - Accueil en urgence de femmes victimes de violences, mise à l'abri : ☎ 03 28 26 46 75 / causediredk@asso-solfa.fr.

Louise Michel : Hébergement de femmes en grande difficulté, avec ou sans enfants

→ Centre d'accueil d'urgence LOUISE MICHEL - 1967 AVENUE DE PETITE SYNTHÉ 59640 DUNKERQUE

☎ 03 28 26 14 68.

LICRA Dunkerque : Lutte contre le racisme et l'antisémitisme, aider les victimes, accompagner les professionnels de la justice et du droit, sensibiliser, former, éduquer contre le racisme :

→ Locaux de la MVA Rue du 11 novembre- ☎ 06 88 76 76 22 / 03 28 25 00 97 - Mail : licra.dk@gmail.com.

LDH Dunkerque : défense des droits humains, lutte contre les discriminations et accompagnements aux démarches d'accès aux droits. ☎ 07 49 60 35 17- dunkerque@ldh-france.org.

→ Locaux de la MVA Rue du 11 novembre.

→ Permanence Maison de Quartier des Glacis : 8 rue de l'Adroit, Dunkerque

MRAP Dunkerque : Lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Agir pour un vivre-ensemble apaisé et le respect des droits des peuples et des minorités. Assister les personnes dans leurs démarches de régularisation administrative : mrappedk@gmail.com.

Planning familial du littoral : 287 Av. de Rosendaël Jacques Collache, 59240 – Dunkerque

☎ 03 28 59 18 08 - pfdl.accueil@gmail.com.

Défenseur des droits, délégué de Dunkerque : CARTON Jean-Marc : jean-marc.carton@defenseurdesdroits.fr.

Permanences : le mardi à la Maison de la Justice et du Droit - rue de Beaumont / le jeudi matin en maison de quartier du Jeu de Mail – 50 rue du jeu de mail.

Maison de la Justice et du droit : elle offre accueil, information, orientation à tous les usagers sur leurs droits et obligations et favorise le règlement amiable des litiges. Site web : <http://www.justice.gouv.fr/>

→ 30 rue de Beaumont - 4ème étage - DUNKERQUE

☎ 03.28.61.52.44



La mise en œuvre du plan « un logement d'abord »

L'hébergement d'urgence

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), porté par l'association CAO Flandres, est au cœur du dispositif d'hébergement d'urgence pour les personnes seules comme pour les familles. Missionnée par l'Etat, elle recense et coordonne toutes les places disponibles et centralise l'ensemble des demandes via le 115.

Plusieurs lieux d'accueil d'urgence existent sur le territoire, avec des formes diversifiées visant à répondre au mieux aux besoins spécifiques des populations. A titre d'exemple, pour les hommes seuls : le Foyer logement intercommunal d'urgence (FLIU) ouvert toute l'année dans un immeuble contigu à la gare, situé rue du Pont de Fer. Sa réhabilitation et son agrandissement commenceront dès septembre 2023 sous l'égide de la Communauté urbaine et de l'Etat. L'objectif est d'offrir aux usagers, dès l'été 2024, des conditions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement adaptées, dans un bâtiment entièrement rénové, composé de chambres individuelles avec sanitaires.

Plus globalement, les femmes et les hommes sont hébergés autant que faire se peut dans des structures pérennes animées par des partenaires associatifs dunkerquois au sein desquelles des professionnels peuvent les accompagner dans leurs projets de réinsertion sociale individuels. La Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque portent de nouveaux projets de réhabilitation ambitieux, dans une visée d'adaptation des offres d'accueil aux besoins des personnes et de sorte à conforter leurs parcours d'insertion :

- 4 pensions de familles : une dont la gestion est confiée à l'AAE, une dont la gestion est confiée à SOLIHA, une dont la gestion est confiée à ADOMA et une nouvelle, en cours de construction, dont la gestion sera confiée à ARELI. Ce type d'accueil se veut être renforcé sur le territoire, correspondant plus aux attentes et besoins des personnes accueillies ;
- Une résidence accueil pour les personnes en situation de grande précarité, souffrant de pathologies psychiques dont la gestion est confiée à l'AFEJI-ARELI ;
- Deux résidences sociales dont la gestion est confiée à ADOMA ;
- La nouvelle résidence intergénérationnelle Antonioz De Gaulle, dont la gestion est confiée à SIA Habitat, permettant d'accueillir des « aidants » et des personnes aidées ;
- La nouvelle résidence inclusive Descartes et Roux pour les seniors ou personnes en situation de handicap vieillissantes.

Une expérimentation du dispositif « un chez soi d'abord » sera également impulsée dès la fin d'année 2023 pour l'accueil de 10 personnes en situation d'errance et souffrant de troubles psychiques.

Tous ces nouveaux projets voient le jour grâce au renforcement des partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'urgence sociale. Les modes d'accompagnement des personnes se veulent plus partagés, assurés par des équipes pluridisciplinaires, de sorte à répondre le plus efficacement possibles aux besoins spécifiques des personnes accueillies.

Focus sur Soliha Flandres

Solidaire pour l'Habitat, Soliha Flandres dispose d'un Service d'Accueil d'Urgence (200 places, femmes et hommes seuls, familles), d'un CHRS de 74 places pour les familles, d'un centre parental de 16 places, de deux pensions de famille (16 et 22 places), d'un accueil de nuit pour personnes SDF de 25 places, d'un service d'accompagnement social (FSL) et un service d'amélioration de l'Habitat.

La relocalisation de l'accueil de jour

L'accueil de Jour offre une première réponse par une mise à l'abri et la satisfaction des besoins essentiels : repas, sanitaires, rendez-médicaux, vestiaires, laverie, domiciliation, consignes, chenil....

Animé par une équipe pluridisciplinaire connue et reconnue des partenaires locaux, l'accueil de jour accueille de manière inconditionnelle un public "sans abris", sans domicile fixe ou rencontrant des difficultés sociales avec, pour finalité, de leur proposer des espaces de réconciliation avec la vie. A ce titre, et au-delà des prestations diverses, c'est un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement, ouvert 7j/7j.

Soucieuses de garantir un accueil digne et adapté aux besoins en évolution de la population, la Communauté Urbaine, la Ville de Dunkerque et la Fondation de l'Armée du Salut s'engagent, avec le soutien de l'Etat, dans un projet de construction d'un nouvel équipement. Sa conception et la définition du projet social se veulent co-construites avec les bénéficiaires et l'ensemble des acteurs locaux, dans une visée d'innovation sociale et d'émancipation des personnes. Ce projet facilitera par ailleurs l'intervention adaptée des partenaires sociaux et médico-sociaux et sera l'occasion de développer de nouveaux partenariats, permanences et activités.

Afin de garantir la pleine et entière participation des personnes concernées au projet, des opérations d'aller vers sont conduites en prenant appui sur les maraudes sociales mobiles et les distributions alimentaires proposées sur l'espace public, afin de recueillir l'ensemble des besoins. Le processus participatif est soutenu par ATD QUART MONDE et la Fédération des Centres Sociaux, grâce à des financements obtenus via la réponse à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé travaillée avec des personnes sans domicile fixe, dont l'une d'entre elles a participé au jury de sélection aux côtés du CCAS.

Particulièrement investies, les personnes actuellement accueillies à l'accueil de jour se forment progressivement (maîtrise des enjeux et objectifs du projet, techniques d'animations...) en vue de pouvoir participer pleinement au processus participatif (au même titre et à égalité avec les acteurs locaux) et de mobiliser leurs pairs. A terme, le projet de vie du nouvel accueil de jour sera donc conçu de A à Z par les usagers eux-mêmes qui en seront alors pleinement acteurs au quotidien. Le processus participatif s'attachera également à favoriser le lien avec les riverains et acteurs du quartier sur lequel il sera implanté.

Enfin, d'autres aménagements sont prévus à côté du nouvel accueil de jour, notamment la création d'un tiers lieu alimentaire : un lieu ouvert à tous, vecteur d'éducation populaire devant faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable. Cet équipement, également pensé dans une logique d'innovation sociale, pourrait aussi être support à de nouvelles activités pour les personnes sans domicile fixe (en insertion et/ou en bénévolat) autour de la restauration, de la transformation des denrées alimentaires, de leur récolte, de leur transport...



Être accompagné sur de multiples questions liées au logement : L'agence Action Logement de Dunkerque



Acteur de référence du logement social et intermédiaire, Action Logement propose une offre de services pour faciliter l'accès au logement des salariés, en proposant des aides et des services pour trouver, démarrer, acheter, financer, investir ...

En facilitant l'accès à ses offres et en poursuivant le travail de partenariat avec les salariés, entreprises et bailleurs, Action Logement Services souhaite répondre aux besoins et questions concernant le logement. Proximité, lien de confiance, engagement et utilité sociale demeurent au cœur des actions menées par Action Logement Services, dont voici quelques exemples ci-dessous :

- Le bail réel solidaire (BRS) : est un nouveau dispositif d'accession à la propriété créé par la loi MACRON le 6 août 2015. Il permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable.
- Vous devez faire face à un changement familial ou professionnel ? Vous rencontrez des problèmes de santé, des difficultés financières ? ou avez besoin d'être mis à l'abri en réponse à une situation d'urgence ? Action Logement se mobilise pour vous aider en vous proposant un accompagnement personnalisé : <https://groupe.actionlogement.fr/soli-al-l-accompagnement-des-locataires-en-difficulte>
- L'accompagnement des projets de revitalisation avec le programme Action Cœur de Ville : Le dispositif Action Cœur de Ville, lancé par l'État auprès de 222 collectivités, a pour ambition de revitaliser le centre des villes moyennes et ainsi permettre le retour de nouveaux ménages d'actifs. En partenariat étroit avec les territoires éligibles, Action Logement intervient sur le volet immobilier et résidentiel au travers d'opérations d'acquisition-amélioration, de démolition-reconstruction, de construction neuve et de restructuration lourde, portées par des opérateurs publics et privés.
- Réhabiliter l'habitat à destination des aînés : ENEAL propose aux acteurs du secteur médico-social, public ou privé non lucratif, de porter un projet médico-social innovant et d'apporter une solution globale à la problématique d'accueil des aînés. ENEAL peut acquérir les murs des établissements et financer des opérations ambitieuses de rénovation et réhabilitation, en partenariat étroit avec les gestionnaires, et au plus près des territoires.
- Lutter contre l'habitat insalubre : DIGNEO est le nouveau dispositif de la Foncière Logement, dédié à la lutte contre l'habitat insalubre ou indigne. Pour les collectivités, DIGNEO est la garantie d'un investissement sur mesure et de long terme. Il permet de développer la mixité sociale dans les centres-villes, tout en transformant le patrimoine de la collectivité et en favorisant le bassin d'emploi local par le logement des salariés.
- Transformer des bureaux et locaux d'activité vacants en logements : La Foncière de Transformation Immobilière (FTI) permet de mobiliser des fonds pour acquérir des bureaux ou des locaux d'activité vacants en vue de les transformer en logements sociaux et intermédiaires, en accord avec les objectifs des collectivités locales. Les actions de la Foncière visent à : renforcer la production de logements abordables pour les salariés dans les territoires les plus tendus, limiter l'artificialisation des terres et l'impact carbone, en privilégiant la transformation immobilière et urbaine et apporter une réponse concrète aux villes et aux salariés des territoires concernés.
- Les opérations d'accession sociale avec l'Opérateur National de Vente (ONV) : L'Opérateur National de Vente (ONV), créé pour servir la mission d'utilité sociale d'Action Logement, est dédié à l'achat en bloc de logements du parc social en vue de leur revente prioritairement aux locataires occupants. Cette démarche, mise en place pour favoriser le parcours résidentiel des locataires et la mixité sociale, s'inscrit également dans le développement de l'accession sociale à la propriété. L'ONV se porte acquéreur des biens en bloc, et en assure le portage dans l'attente de la revente aux locataires. Il fait réaliser des travaux de remise en état nécessaires avant la mise en vente des logements.
- Le développement et la restructuration du parc social et intermédiaire : Les financements de Droit Commun ont pour but de soutenir les organismes de logements sociaux, dans l'objectif de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. La mission d'action logement est de construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société et de mixité sociale. Nos financements accompagnent les projets immobiliers, mis en œuvre par les

bailleurs, pour la construction de logements locatifs sociaux, de logements dédiés aux jeunes (colocation, résidences universitaires), de logements temporaires meublés en structures collectives (FJT, résidences sociales, résidences mobilité) et de logements intermédiaires.

Plus d'informations : www.actionlogement.fr ou au 135 avenue de l'Université, 59140 Dunkerque - ☎ 03 61 44 81 31

Adapter son logement à sa situation, à son âge, à son parcours de vie...

La Communauté Urbaine et la Ville de Dunkerque développent une offre de logements conséquente dans une logique d'innovation sociale : nouvelles résidences d'habitat intergénérationnel en Basse Ville, nouvelles résidences adaptées sur le quartier des Glacis....

Par ailleurs, les propriétaires et locataires, en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée à l'âge, peuvent bénéficier d'une subvention accordée par la Communauté Urbaine de Dunkerque pour transformer et adapter le logement en fonction des besoins spécifiques. La demande d'adaptation du logement doit être déposée auprès de l'Association d'Aide aux Personnes à Handicap Moteur (A.P.A.H.M.).

L'A.P.A.H.M est une association agréée qui aide à constituer le dossier de demande de subvention. Elle réalisera diverses études, fera une visite du logement pour étudier les besoins, et préconiser les adaptations nécessaires. L'A.P.A.H.M. transmet ensuite le dossier à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Le montant de la subvention communautaire varie entre 3000 et 4000€ pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence inférieur ou égal aux plafonds de ressources annuelles et de maximum 1000€ pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence est supérieur aux plafonds de ressources. L'aide financière de la Communauté urbaine de Dunkerque est cumulable à celle de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Plus d'informations sur le site : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/proprietaire/adaptation-du-logement>

➔ ou directement à l'APAHM - Département autonomie : 547, Route du Pont à Leffrinckoucke et ☎ 03 28 63 75 45. Le service Urbanis peut également informer et assure des permanences à l'Hôtel communautaire tous les mercredis matin de 9 h 30 à 12 h 30 ou ☎ 03 28 62 70 20, pour les personnes dont le logement est situé en centre-ville de Dunkerque.



Réhabiliter son logement avec l'association des Compagnons Bâisseurs Haut de France

Depuis plus de 60 ans, les Compagnons Bâisseurs accompagnent les personnes les plus fragiles dans la rénovation ou la construction de leur logement. Convaincu que l'amélioration pérenne des quartiers fragilisés doit se faire sur le plan urbain et humain, le mouvement milite pour la dignité des logements et des personnes en proposant des solutions concrètes autour de 2 champs d'action :

- L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : Chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)
- L'INSERTION PROFESSIONNELLE : Chantiers d'insertions • Chantiers de formation

Les compagnons bâtisseurs proposent ainsi des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée pour des familles locataires du parc social. Ils proposent également des chantiers solidaires à destination des associations, des animations bricolages et du prêt d'outillage. Composée de bénévoles, salariés, volontaires et habitants partageant des valeurs communes, l'association intervient pour :

- L'amélioration de l'habitat par des chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, d'Auto-Construction Accompagnée, du prêt d'outils, des animations collectives... La participation concrète à des chantiers permet de mieux s'approprier son logement et son espace de vie.
- Le développement de réseaux d'entraide de proximité grâce à des ateliers et animations collectives qui sont des temps d'échange, d'apprentissage et de convivialité.

- L'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment par des chantiers d'insertion et des chantiers formation, supports à l'apprentissage technique, destinés à lever les freins à l'emploi de personnes en grandes difficultés.

Contribuant à une politique de l'habitat plus juste, le mouvement soutient les habitants en situation de précarité : ménages aux revenus modestes, personnes âgées, personnes invalides ou en situation de handicap, personnes seules avec enfants. S'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire, les Compagnons Bâisseurs permettent des rencontres humainement riches et émancipatrices entre les habitants, bénévoles, animateurs techniques professionnels et jeunes volontaires sur les chantiers. La pluralité des acteurs et le respect de leur diversité, le partage des savoirs et des connaissances, la force de l'action collective, développent la capacité d'agir et renforcent le lien social.

➔ LOCAL DE DUNKERQUE : 23 rue de l'Abbé Choquet -DUNKERQUE/ ☎ 03 59 67 31 98

g.david@compagnonsbatisseurs.eu



Le logement social

La Ville a mis en place, par délibération du conseil municipal le 27 septembre 2017, une démarche de cotation de la demande de logement social. L'objectif est de garantir la transparence et l'équité dans le traitement des demandes qui sont ainsi priorisées et soutenues par la Ville auprès des principaux bailleurs sociaux implantés sur le territoire communal.

Si vous souhaitez un logement sur le territoire communautaire, dont Dunkerque en premier choix, vous pouvez retirer un dossier au service Logement de la Ville ou dans les accueils des mairies de quartier. Vous pouvez également le télécharger sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149>

Une fois rempli, un rendez-vous avec le service logement de la Ville est à prendre pour son enregistrement et son instruction.

Deux conditions indispensables pour avoir accès à un logement social à Dunkerque :

- Être de nationalité française ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité.
- Respecter les plafonds de ressources.

En fonction de vos ressources, vous pouvez accéder à une des trois catégories de logements "sociaux" correspondant à trois niveaux de loyers :

- Le PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) : réservé aux personnes en situation sociale et économique plus difficiles,
- Le PLUS (prêt locatif à usage social) est le plus courant,
- Le PLS (prêt locatif social). Il existe en effet plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes lors de la construction de l'immeuble. Ainsi, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit à un logement social est différent selon la nature du prêt.

La sélection des demandeurs se fait ensuite en plusieurs étapes :

- **Étape 1** : la Ville identifie les demandes prioritaires des personnes qui souhaitent Dunkerque en premier vœu à partir d'une "grille de cotation" qui s'appuie sur un principe de "scoring" : chaque candidat reçoit des points à partir de 22 critères établis autour de 5 priorités définies par la municipalité : l'éloignement entre l'emploi et le lieu de vie, la situation familiale, le caractère d'urgence notamment du fait d'un événement subi ou d'une contrainte (vente du logement, violences...), le contexte du logement actuel, l'inscription de la demande dans un parcours et une évolution souhaitable.
- **Étape 2** : La Ville transmet aux bailleurs les demandes identifiées "prioritaires" et échangent avec eux autour de ces situations lors de réunions d'étude de dossiers.
- **Étape 3** : les bailleurs examinent les demandes puis les positionnent sous réserve de leur adéquation avec les caractéristiques des logements disponibles.

- *Étape 4* : la décision d'attribution des logements est rendue par les bailleurs.

La Ville de Dunkerque accompagne également les locataires dans leur logement. Un service « hygiène et sécurité » se tient à disposition pour toute question ou problématique liée à la salubrité du logement. Le service « accompagnement social et prévention des expulsions » peut quant à lui proposer, écoute, accompagnement social et conseils budgétaires en cas de difficulté de paiement de loyers.

Retrouvez plus d'informations sur : <https://www.ville-dunkerque.fr/vie-quotidienne/logement-social>

➔ ou directement au service municipal du logement situé Ruelle aux Pommes à Dunkerque (derrière l'hôtel de Ville, en face du commissariat de Police).

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi (sauf le jeudi après-midi), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

☎ 03 28 26 29 15 ou direction.logement@ville-dunkerque.fr



Le dispositif Eco-gagnant

Pionnier du transport en commun gratuit, Dunkerque a développé un modèle éco-gagnant : c'est à dire bon pour la planète et bon pour le pouvoir d'achat ("un pouvoir d'achat renforcé et un environnement mieux protégé») dans l'ensemble de ses politiques publiques et plus particulièrement dans celles qui concernent le quotidien des habitants.

Le modèle éco-gagnant s'est donc développé dans de nombreux domaines, y compris le logement. A titre d'exemples :

- Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (sans critères de revenus). Plus d'informations sur : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/leau-et-lassainissement/recupeau>
- Accompagnement aux travaux de rénovation et d'isolation de certains logements : du diagnostic au suivi des travaux. Une thermographie aérienne a été réalisée pour connaître la qualité thermique de chaque logement. Elle permet de proposer des solutions techniques adéquates (avec le concours des artisans locaux) et des aides financières dédiées pour améliorer la performance énergétique du logement et réduire les factures. Plus d'informations sur : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/je-decouvre-laccompagnement-eco-gagnant> et au guichet unique de l'habitat ☎ 08 00 28 36 75 (numéro vert - appel gratuit depuis un poste fixe).
- Ramassage gratuit des encombrants à domicile à raison d'une fois par an par foyer.

Soucieux de soutenir le pouvoir d'achat, la collectivité a également acquis un adoucisseur d'eau collectif permettant de réduire drastiquement le taux de calcaire. Le goût de l'eau est amélioré et la durée de vie des appareils électroménagers est prolongée. La télérelève va également permettre aux usagers de suivre leurs consommations d'eau et d'être alertés en cas de détection de fuite ou de surconsommation.

Enfin dans un contexte d'inflation, pour soutenir les ménages les plus fragiles et les aider à supporter le coût de leurs factures énergétiques, la communauté urbaine a, en février 2024, développé une prime éco-énergie pouvant aller jusqu'à 300 euros. Cette prime était mobilisable jusqu'au 30 juin 2024. En cas de difficultés persistantes, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

Se nourrir à Dunkerque

La Communauté Urbaine et la Ville s'engagent aux côtés des acteurs de l'alimentation du territoire pour favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation saine, de qualité, durable à des coûts maîtrisés. En effet, dans les aires urbaines, 98 % de l'alimentation est importée. Aussi, l'autonomie alimentaire des collectivités n'est que de 2%. 97% des produits locaux sont exportés. La France dépense annuellement 81.6 milliards d'euros pour la production alimentaire (la part de production alimentaire française constitue 17% de l'alimentation produite à l'échelle européenne). En 2021, l'équivalent de 70 milliards d'euros de production alimentaire française ont été exportés et l'équivalent de 63 milliards d'euros de produits alimentaires ont été importés.

Au regard des enjeux de transition écologique, les modes de faire sont aujourd'hui questionnés. Certaines collectivités s'engagent donc dans des stratégies de transition alimentaire, à l'instar du dunkerquois. La Communauté Urbaine et la Ville s'engagent donc dans un Plan Alimentaire Territorial pour :

- Développer la compétence agricole sur le territoire : préemption de terres et aide à l'installation de producteurs et d'agriculteurs locaux ;
- Déployer des stratégies de gestion raisonnée de l'eau ;
- Assurer de la veille foncière : protection des terres agricoles, mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation des sols à l'horizon 20230) ... ;
- Faire évoluer la commande publique, avec un travail sur les marchés publics contractés, notamment pour la restauration collective scolaire, permettant un accroissement de la part du bio et de denrées issues des circuits courts avec une tarification sociale adaptée aux revenus des ménages ;
- Lever des fonds financiers pour soutenir les actions locales portées par les collectivités et acteurs associatifs permettant l'accès de tous à une alimentation saine (exemple : développement des ateliers cuisiniers, des colis solidaires dont la composition se veut plus variée en intégrant des produits frais issus des circuits courts et de l'agriculture biologique).

La Ville de Dunkerque, dans le cadre du pacte dunkerquois des solidarités entend également, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'alimentation qui œuvrent chaque jour pour que toutes et tous aient accès à une alimentation saine et durable :

- Favoriser l'ouverture des jardins familiaux et partagés ;
- Développer les fermes urbaines, potagers en pieds d'immeubles, vergers urbains... pour une production locale accrue à laquelle peuvent participer les habitants ;
- Créer un tiers lieu alimentaire. Ce lieu innovant, vecteur d'éducation populaire, sera ouvert à tous fin 2026 – début 2027. Il permettra de relocaliser, dans de nouvelles formes plus conviviales et accueillantes, des points de distribution alimentaire, intégrera une plateforme de stockage et de gestion partagée des denrées mais aussi un lieu de transformation des denrées (cuisine partagée) et de restauration collective (restaurant citoyen).



Le saviez-vous ? Il est possible de jardiner à proximité de chez vous (et ce pour 17 euros par an) au sein de l'un des 7 lotissements de jardins familiaux de la Ville de Dunkerque situés : Rue de Belfort, Rue de Tétéghem, Quai des maraîchers, Rue Félix Coquelle, Rue des scieries, Rue Achille Pérès, Rue du Pont Loby/Beausoleil.

Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter un formulaire transmis par la direction Écocitoyenneté que vous pouvez contacter au ☎ : 03 28 26 27 91.

Vous pouvez également cultiver aux côtés d'autres habitants jardiniers, pour plus de convivialité, au sein des jardins partagés animés par les maisons de quartier ATESCOTES. Plus de renseignements au ☎ 03 28 59 69 00 ou par mail :

siege@atescotes.fr

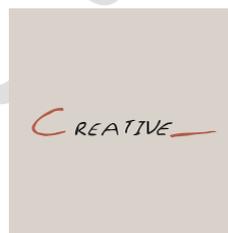


Quelques exemples d'associations locales impliquées dans la démocratie alimentaire, pour l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable

La cuisine des glaneurs, portée par les associations : Créative et la Petite Pierre

Une cuisine, des habitants, un dispositif pour s'exprimer et rendre visible ! **La cuisine des glaneurs est une cuisine de rue** qui s'invite dans les quartiers, aux pieds des immeubles, dans l'espace public. C'est un prétexte à la rencontre, un support pour faire ensemble. Simple, conviviale, à portée de tous. Cet outil est un moyen de rendre accessible une alimentation de qualité (bio, locale) aux personnes les plus précaires et à tous, en rapprochant producteurs et consommateurs dans une démarche de démocratisation alimentaire. Le projet de la cuisine des glaneurs est porté par l'association La Petite Pierre en partenariat avec l'association Creative et s'effectue en lien avec différents acteurs : communes, collectivités, bailleurs sociaux et associations.

L'association La Petite Pierre porte également le **dispositif Rhizome** : " Kpa-Cité " est un dispositif national créé en 2017 à Roubaix, et porté aujourd'hui par la coopérative d'activités et d'emploi Optéos. Kpa-cité regroupe actuellement 13 structures engagées dans une démarche de capacitation par l'entrepreneuriat collectif, dans les quartiers prioritaires de la ville. Il révèle les talents et les compétences des habitants, stimule la motivation et la confiance nécessaires pour (re)construire un parcours professionnel. Rhizome est donc le " kpa-cité " du territoire, porté par l'association La Petite Pierre, au sein duquel plusieurs coopérantes testent leur activité de restauration avec « Label Cuisine » en proposant des restaurants éphémères, des prestations et un service traiteur.



Littoral Solidaire

Cette association de loi 1901 a été créée en 2017. C'est une association d'aide alimentaire proposant des colis d'urgence à des personnes et familles en difficulté sociale et économique, repérées par le CCAS, ne pouvant pas prétendre à des aides en raison d'un trop haut niveau de ressources, qui pour autant ne leur permet malheureusement pas de subvenir à tous leurs besoins. L'association assure également, le samedi tous les 15 jours à l'ULCO, des distributions alimentaires à destination des étudiants en situation de grande précarité.

L'association propose aussi du soutien et de l'accompagnement via des partenariats tissés avec les acteurs de l'emploi, de la santé, du loisir... L'association dispose, part exemple, d'une conciergerie solidaire. Cette dernière permet d'aller vers les habitants, notamment vers les personnes à mobilité réduite, les séniors isolés et les familles monoparentales. L'objectif est de les accompagner dans leurs démarches quotidiennes (courses, rendez-vous médicaux...). Des liens sont tissés avec le CCAS ou d'autres acteurs sociaux pour les problématiques d'accès aux droits.

Deux fois par an, l'association organise l'évènement « New Start » destiné aux jeunes de 14 à 25 ans en situation de rupture scolaire : travaille sur la prise de confiance, l'éloquence, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation... Chaque été, sont aussi organisés des mini-séjours pour 12 à 20 enfants en situation familiale et financière très précaire.



Tabgha

Tabgha est une association de partage solidaire et de réduction du gaspillage alimentaire. L'épicerie TABGHA a été créée en avril 2005 par la Communauté Emmaüs Dunkerque afin de répondre à une double problématique : éviter un gaspillage de marchandises et aider des familles en difficulté en proposant un système différent de l'aide alimentaire classique permettant de choisir ce que l'on mange, avec une petite participation financière.

Adhérente à ANDES (Association nationale de développement des épiceries solidaires) depuis de nombreuses années, Tabgha ne se limite donc pas à de la « vente ». L'épicerie propose un accueil autour d'un café et un accompagnement au travers d'ateliers favorisant la parole et le lien social : cuisine, bien-être, santé, gestion de budget, jeux de société....

Depuis sa création, Tabgha est animée par une équipe de bénévoles motivés, encadrée par 2 salariés, qui ont en charge la gestion du site et de ses trois composantes : l'épicerie Tabgha, la friperie Emmaüs et Emmaüs Famille : le dispositif d'aide alimentaire. Soucieuse de répondre aux besoins de tous, l'équipe développe également un système de livraison pour ses bénéficiaires, dans la proximité à travers un camion customisé que vous pouvez désormais découvrir sur le marché de Dunkerque les mercredis matin !



Afeji-réseau de cocagne

A portée de main – Jardin de Cocagne est un acteur clef du territoire pour la justice et la lutte contre la précarité alimentaire. Proposant des paniers solidaires de légumes bio et locaux, des actions cuisine de rue mais également une légumerie à destination de la restauration collective, il s'agit d'un véritable écopôle au service du bien-vivre alimentaire.

Afin d'être au plus près de tous les habitants, à portée de main / Afeji – réseau de cocagne développe également des partenariats avec des CCAS et des maisons de quartier pour la distribution de paniers solidaires et propose des ateliers cuisine, permettant de découvrir des recettes faciles dans une visée d'éducation populaire et d'émancipation alimentaire.



La Mission Séniors

La Mission Séniors a été créée en janvier 2021 afin de réinventer les modes d'accompagnement et services proposés aux séniors, de sorte à mieux répondre à leurs besoins et attentes en constante évolution. Riche de professionnels à l'écoute et disponibles pour les séniors mais également de partenariats nombreux tissés dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, la Mission Séniors propose aujourd'hui différentes actions et services accessibles à tous. Toutes les informations liées à la Mission Séniors sont publiées dans le magazine « *les Enfants de Jean Bart* » distribué tous les 4 mois dans toutes les boîtes aux lettres et disponible dans les lieux d'accueil du public.

Elle développe également un partenariat avec l'ANCV afin de proposer aux séniors 4 voyages par an avec des tarifs progressifs en fonction des ressources des personnes.

A titre d'exemple, pour un voyage de 7 jours (transport, hôtel, visites, repas compris) les tarifs sont :

- 240€ pour les personnes ayant des revenus dans la fourchette du minimum vieillesse ;
- 326€ pour les personnes éligibles à l'aide proposée par l'ANCV (selon le barème fourni par ANCV) ;
- 572€ pour les autres.

Elle soutient et promeut également l'engagement bénévole et le vieillissement actif en proposant aux aînés dunkerquois qui veulent donner un peu de temps pour des actions d'intérêt général ou de solidarité de s'investir dans les missions proposées par la Ville ou ses partenaires sur le site jagispourmaville.fr

Pour adapter toujours au mieux sa politique municipale en partant des besoins exprimés par la population, la Ville de Dunkerque a lancé à la rentrée 2021 une grande consultation auprès de tous les séniors dunkerquois afin de mieux répondre à leurs attentes mais aussi imaginer et construire ensemble de nouvelles propositions d'activités, de rencontres et d'accompagnement au quotidien. Sur les marchés de Dunkerque, dans les maisons de quartier, lors des temps conviviaux et de l'événement la Semaine bleue, au total, plus de 720 réponses ont été collectées.

Sur la base des réponses collectées, des ateliers FIL - Fabrique d'Initiatives Locales- ont ensuite été organisés dans chaque quartier, pour redessiner ensemble l'offre d'animations et de services à destination des plus de 60 ans. Une synthèse de ces échanges a été réalisée, elle est consultable sur le site : <https://www.ville-dunkerque.fr/jagis-pour-dunkerque/les-fabriques-dinitiatives-locales-fil/fil-seniors>

Bonus Seniors

Tous les Dunkerquois de 62 ans et plus ont désormais le choix entre 4 bonus séniors : un passeport sénior, un colis, un repas dansant ou un spectacle gratuit.

La Ville offre également à tous les séniors, en complément de leur bonus choisi, la carte « Atout Séniors ». Cette carte donne accès à des remises toute l'année pour des activités culturelles, de loisirs et dans de nombreux commerces dunkerquois. Plus d'informations sur le site : <https://dunkerqueatoutseniors.fr/>

Les séniors doivent se faire connaître de la Mission Séniors afin de recevoir les informations et les coupons d'inscriptions pour les bonus.



La plateforme Solidarité séniors et Amitié Séniors

VOUS VOUS SENTEZ ISOLÉ ?

Plateforme Solidarité & Amitié Séniors

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT AUPRÈS DE en appelant au **03 28 58 93 88** **LA Mission Séniors**

- Avec la plateforme solidarité, vous bénéficiez d'un appel téléphonique hebdomadaire et d'un lien privilégié avec des bénévoles volontaires ;
- Avec **Amitié Séniors**, vous profitez chaque semaine de la visite de bénévoles de la Mission Séniors et/ou de jeunes en service civique de l'association Unis-Cité.

www.ville-dunkerque.fr

Soucieuse d'être au plus près des habitants, la Ville développe plusieurs dispositifs permettant de lutter contre l'isolement via un appel de convivialité hebdomadaire ou d'une visite à domicile grâce au dispositif « Amitié Séniors ». Cela permet également de lutter contre l'isolement et de détecter de façon précoce et proactive d'éventuelles difficultés. Cette veille active assurée par les services et des bénévoles permet d'identifier plus facilement les personnes âgées isolées ou en précarité et de leur offrir un accompagnement ajusté à leurs besoins.

Le CCAS de Dunkerque porte lui aussi une attention particulière aux aînés et leur propose un service de repas à domicile en cas de difficulté de mobilité. Plus de renseignements ☎ 03/28/58/87/27.

La labélisation « Ville Amie des Aînés » - Dunkerque, ville du bien vieillir

Soucieuse de faciliter la vie des aînés au quotidien, la Ville de Dunkerque s'engage dans la labélisation « Ville amie des aînés ». Cette démarche, créée en concertation avec les habitants et les partenaires du territoire entre l'automne 2022 et l'été 2023, vise à prendre en compte l'enjeu lié au vieillissement de la population et à adapter notre territoire en conséquence pour bien vieillir à Dunkerque. Animée par la Mission Séniors, cette labélisation donne lieu à de nombreux projets autour, par exemples, de l'adaptation du logement, de la vie sociale et citoyenne, du transport, des espaces extérieurs, de l'accès à l'information de l'accès aux loisirs, de l'accompagnement au numérique... autant de dynamiques qui permettront de renforcer les différents services et activités concourant au bien vieillir.

De nouvelles animations sont ainsi proposées par la Mission Séniors en partenariat avec les maisons de quartier. Tous concourent à leur faciliter la vie, à favoriser leur engagement citoyen, le lien social, la mobilité, l'aide aux démarches du quotidien...



La labélisation « Destination pour tous »

Cette labélisation met en exergue l'attention portée à l'accessibilité du territoire et de ses structures culturelles, sportives, de loisirs. La marque « Destination pour tous » vise à accroître la fréquentation touristique et la notoriété du territoire dans le domaine **du tourisme pour tous**.

Véritable levier d'action publique, elle a pour but, d'une part, de satisfaire au mieux les besoins des personnes en situation de handicap et, d'autre part, de dynamiser encore davantage le secteur du tourisme, source d'emploi local et de retombées économiques. Depuis le 11 mars 2021, à l'échelle communautaire, le territoire Dunkerquois est entré dans le cercle restreint des villes et agglomérations reconnues par l'Etat comme « Destination pour tous », eu égard aux services et accompagnements qui y sont proposés, tels que :

- Des transports accessibles à tous et gratuits et des transports à la demande gratuits (« Handibus ») ouverts aux personnes extérieures

- Une offre touristique accessible : des stations balnéaires et de nombreuses activités de bord de mer, des équipements communautaires (parc zoologique, PLUS, musée portuaire, etc.), des activités de loisirs et de découverte du territoire, des restaurants et des hébergements adaptés.
- Un Office de tourisme et des congrès communautaire avec huit points d'accueil (dont 5 labélisés Tourisme & Handicap) disposant de l'information accessible du territoire
- Des évènements accessibles (festival La Bonne aventure, etc.)
- Des services à la personne adaptés et une offre de la vie quotidienne (santé, commerces) accessible
- Des professionnels sensibilisés et formés...



La Maison Cot'aidants

La Maison de Cot'Aidants, plateforme d'Accompagnement et de Répit pour les aidants des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie, regroupe 7 partenaires du handicap et de la gérontologie qui ont l'habitude de travailler ensemble sur les territoires de la CUD et de la CCHF : l'APAHM, les Papillons Blancs de Dunkerque, l'ASSAD, l'ADAR, l'Institut Vancauwenberghe, l'APF France Handicap, l'Afeji Hauts-de-France.

Ces partenaires se sont fédérés autour d'un projet commun de construction d'une plateforme itinérante d'accompagnement et de répit pour les aidants en Flandre Maritime. En effet, s'occuper d'un proche en situation de handicap demande du temps et de l'énergie, c'est pourquoi les professionnels de la Maison de Cot'Aidants accompagnent les aidants dans leur quotidien en informant sur les aides possibles et en orientant vers les partenaires concernés, en proposant des formations sur différents thèmes liés au handicap ainsi que des activités collectives ressourçantes pour rompre l'isolement et rencontrer d'autres aidants, en offrant un soutien psychologique individuel ou collectif et, enfin, en mettant en place des solutions de répit, notamment du relais à domicile.

ZAC de la Croix Rouge, rue du Millenium
59380 SOCX
Tel. 03 28 62 88 46
mail : maisondecotaidants@apahm-asso.fr



La plateforme reprise-envie du Département

Avec Reprise, vos désirs prennent vie ! Le projet propose, d'une part, de permettre à la personne âgée en perte d'autonomie de faire émerger des désirs et de retrouver un autre horizon que la réalisation des actes du quotidien en vue du maintien à domicile (qui sont pris en charge dans le cadre de l'APA), et d'autre part, de soulager l'aidant dans la prise en charge de son proche.

Vous êtes une personne de + de 60 ans, confronté(ée) à une perte d'autonomie qui nécessite que vous ayez recours à l'aide de tiers, professionnels ou Aidants, dans bien des actes de votre vie quotidienne mais avez aussi envie d'accomplir des projets, de réaliser des envies et pour cela, réussir à dépasser vos difficultés ? Alors, consultez la plateforme ! Une équipe de professionnels, de chercheurs et de citoyens engagés dans l'aide mobilisent les ressources de votre entourage et vous aident à réaliser vos envies !

Amis, famille, voisin mais aussi associations et professionnels peuvent vous accompagner pour organiser vos envies au quotidien. L'application numérique vous permet à vous et votre réseau de mieux communiquer autour de votre projet. Votre entourage a accès à votre planning personnel et peut donc s'organiser et vous proposer des activités : vous accompagner en ville, partager un repas... Les actions sont centrées autour de vous et de vos envies. L'application favorise également les discussions au sein de votre réseau et permet de s'échanger des informations pour une meilleure organisation de votre quotidien et la réalisation de vos projets au jour le jour !

⇒ <https://www.reprise-envies.fr/>

Les accompagnements proposés par l'association Unis-cité

Les Connectés

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez être aidé dans l'usage des outils numériques (orienteurs, tablette, smartphone.) ? Appelez-les au ☎ 07 70 19 59 10

Solidarité Aidant

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez avoir la compagnie de jeunes une fois par semaine ?

Vous êtes aidant familial et vous souhaitez avoir un moment de répit dans la semaine ?

Des volontaires en Service Civique se mobilisent ! Appelez-les au ☎ 06 62 85 42 32

Solidarité Seniors

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez avoir la compagnie de jeunes une fois par semaine (promenade, jeux de société, discussion, cuisine etc.) ? Appelez-les au ☎ 07 70 19 63 65

Ville de Dunkerque, Grande-Synthe, Loon-Plage et Leffrinckoucke

Bibliothèque à domicile

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez avoir accès au fonds documentaire de votre bibliothèque ?

Contactez-les au ☎ 07 62 50 86 35 / ckhairedine@uniscite.fr

→ Unis-Cités Dunkerque : 44 quai des Hollandais - 59140 Dunkerque

☎ 07 70 19 63 65 / adavid@uniscite.fr

www.uniscite.fr/antenne/dunkerque/

UnisCité

Association Appui Santé des Flandres



L'association porte le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) qui via sa plateforme téléphonique offre un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels, les familles, les personnes qui sont face à une/des (ou leur) situations qu'ils ressentent comme complexes. L'association travaille sur la création d'un guide pratique recensant l'ensemble des offres et structures du territoire proposant appui et accompagnement pour bien vieillir chez soi, au sein de son domicile. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association au 03.74. 06.01.00.

Soutien éducatif et scolaire

Les classes bonus



Soucieuse de permettre à l'ensemble des enfants dunkerquois de réussir à l'école, la Ville a mis en place les « classes bonus ». Ainsi, à ce jour, 80 enseignants réalisent un accompagnement personnalisé par petits groupes pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires du CP au CM2. Ces enfants sont repérés par leurs enseignants. Depuis la rentrée 2023, toutes les écoles publiques sont concernées par ce dispositif.

A noter : dans toutes les écoles élémentaires de la Ville de Dunkerque, à la rentrée des classes, des kits de fournitures scolaires sont remis à l'ensemble des familles !

Les classes vacances



Afin de favoriser l'épanouissement des enfants, leur ouverture au monde et pour garantir l'égalité des chances, la Ville développe également les « classes vacances ». Ce dispositif permet à des enfants d'apprendre autrement dans des lieux insolites (comme par exemple, le zoo de Fort-Mardyck). Les enfants travaillent le matin avec des enseignants sur des notions fondamentales puis découvrent l'après-midi des ateliers thématiques (culture, nature, sport, découverte...). Étendu à toutes les vacances scolaires, ce dispositif est gratuit. Un système de ramassage en bus est déployé et le déjeuner est fourni par la ville.

Les pré-inscriptions se font directement en ligne sur le site de la ville de Dunkerque en transmettant la fiche de pré-inscription par mail à classesvacances@ville-dunkerque.fr ou par courrier au 38 quai des Hollandais 59140 Dunkerque.

Le mentorat éducatif proposé par l'association AFEV **afev****

L'AFEV, association partenaire clef du territoire, mobilise, forme et accompagne des étudiants qui s'engagent deux heures par semaine de manière bénévole auprès d'enfants de 5 à 16 ans pour les soutenir dans leur réussite éducative. Ils interviennent au domicile familial en accord avec les familles pour permettre de faire vivre les principes de coéducation (lien famille / école / association). Les enfants sont orientés par les établissements scolaires partenaires de l'action en accord avec les familles. Les parents peuvent également solliciter un accompagnement de l'AFEV auprès de l'établissement. Ce dispositif est soutenu par l'État et les collectivités territoriales sur de nombreux territoires en France.

Plus d'information auprès des équipes éducatives des établissements scolaires ou auprès d'Éline Bardet chargée de mentorat éducatif à l'AFEV : ☎ 07 77 68 79 50 - eline.bardet@afev.org

L'accueil des enfants et le soutien à la parentalité

Accueil de loisirs, accueil de la petite enfance et soutien à la parentalité – À Tes Côtés



Les crèches d'ATESCOTES offrent une grande souplesse dans les modalités d'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. L'enfant peut être confié pour des durées variables, d'une heure épisodiquement jusqu'au temps plein, en passant par toutes les formules intermédiaires.

La Crèche Familiale regroupe, quant à elle, des assistantes maternelles agréées, salariées de À tes Côtés, qui accueillent les enfants à leur domicile tout en participant à des animations collectives hebdomadaires.

Enfin, les haltes garderies répondent aux besoins d'accueil occasionnel, pour libérer quelques heures, voire la journée complète, le parent pour un motif ou un autre (activité hebdomadaire, suivi médical, formation, etc...).

Bon à savoir : la crèche de Soubise expérimente un élargissement de ses horaires d'accueil (tôt le matin et tard le soir) afin de permettre aux parents travaillant en horaires atypiques et décalés de trouver une solution de garde et donc de poursuivre leur activité professionnelle en toute sérénité !

Plus de renseignements sur : <https://atescotes.fr/nos-creches/service-daccueil-du-jeune-enfant> ou ☎ 03 28 59 69 00 - siege@atescotes.fr.

Plus qu'un service d'accueil du jeune enfant (SAJE) en crèche, crèche familiale ou halte-garderie, les maisons de quartier A Tes Côtés (anciennement ADUGES) proposent également un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans : les mercredis en accueil à la journée ou demi-journée, durant les petites vacances tous les après-midi et l'été avec des services de garderies et de restauration.

Des Accueil de loisirs pour les adolescents (12-17 ans) sont ouverts les mercredis et vacances scolaires.

5 lieux d'accueils de loisirs sont spécifiquement conçus pour les enfants en situation de handicap (au sein des maisons de quartier : Carré de la Vielle, Méridien, Tente Verte, Basse Ville et Banc Vert).

Les maisons de quartier proposent également du soutien à la parentalité à tous les parents qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants au quotidien. Les actions et accompagnements sont ouverts à toutes les familles, quelles que soient leur catégorie socioprofessionnelle, leur lieu de résidence, leur composition, leurs vulnérabilités etc.

Ces actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents. Elles visent à mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin. Les équipes de professionnels mettent en place des différents types d'actions et d'accompagnements :

- Accueil, écoute des familles, être en veille par rapport à leurs besoins
- Information et orientation des familles
- Groupes de parole et d'échanges entre parents (café-rencontres, blabla parents ...)
- Activités parents-enfants, en famille (vacances familles, sorties en famille, activités artistique ou musicale partagées, jeux en famille, massage bébé)
- Activités de parents entre parents
- Temps de réflexion et de formation ou d'information pour les parents (être parent d'adolescents, appréhender le sommeil de l'enfant, comment suivre la scolarité de son enfant...).

⇒ Retrouvez toutes les informations sur le site www.atescotes.fr.

Le Relais Petite Enfance de Dunkerque

C'est le lieu ressources pour les parents, les enfants et les professionnels de l'accueil individuel !

Pour les parents : retrouvez tous les modes de garde proposés par l'ensemble des structures de Dunkerque !

Bénéficiez également d'un accompagnement de qualité pour la mise en place de votre projet d'accueil : relations avec l'assistante familiale, aide à l'établissement des contrats, informations relatives aux aides financières, à la gestion des congés payés et de la rémunération de l'assistante familiale...).

Pour les assistants maternels (ou personnes ayant l'ambition de le devenir !) : retrouvez écoute, appui et accompagnement pour vos démarches, pour vos droits, statut, et niveaux de rémunération, les formations et procédures d'agrément....

Pour les enfants : découvrez un espace d'éveil, de socialisation avec des propositions d'activités, de temps festifs, de sorties....

➔ Retrouvez les professionnels au : 38 quai des Hollandais 59 140 Dunkerque

☎ 03 28 26 29 52 / relaispetiteenfance@ville-dunkerque.fr



Les accompagnements proposés par l'association ALADHO

L'association ALADHO propose écoute, accompagnement et soutien parental aux familles du territoire.

A titre d'exemples :

- Un service de médiation familiale pour accompagner les familles dans la résolution de leurs conflits (les couples se séparant, des temps de médiation parents/adolescents, etc.). Un premier entretien d'information individuel gratuit est d'abord proposé, s'en suivent des séances de médiation, avec une tarification sociale adaptée, permettant à tous de pouvoir bénéficier de cet accompagnement.
(il est également possible de pouvoir bénéficier d'une aide juridictionnelle, selon les revenus des personnes)
- Le café des ados : un espace gratuit et accessible à tous, à raison de deux samedis matin par mois entre 10h30 et 12h30. Cet espace, situé salle Janssen à Grande-Synthe, est ouvert aux jeunes âgés de 11 à 16 ans qui peuvent alors librement pratiquer diverses activités en autonomie : lecture, dessin, jeux de société, détente.... Cet espace leur permet également de rencontrer d'autres jeunes et, pour certains de reconstruire un lien plus serein avec leurs pairs. Cet espace ressources propose également de l'écoute, les professionnels accueillants étant formés à différentes techniques d'écoute active et de communication. Les adolescents accueillis peuvent alors parler librement de leurs préoccupations et être orientés si besoin vers des structures partenaires.
- Des actions en famille proposées deux lundis par mois et pendant les vacances scolaires pour améliorer ou consolider le lien parents/enfants.
- Des ateliers d'art-thérapie et des groupes de parole pour travailler sur la confiance et l'estime de soi, ouverts à tous les publics.
- Des formations destinées aux professionnels : ALADHO est aussi un organisme de formation qui anime régulièrement auprès de professionnels des secteurs enfance, jeunesse, social ou médico-social, des formations à l'écoute active, à la communication non-violente, à la place des affects dans les métiers d'accompagnement ou encore à la « juste distance » en milieu professionnel.

L'AGSS de l'UDAF



Cette association a pour principal objectif de répondre au mieux aux besoins des publics en ouvrant le champ des possibles, pour et avec les personnes actrices de leur bien-être, de leur évolution, dans le souci qu'elles prennent une réelle place dans la société.

L'association porte un dispositif « La Boussole » voué à la sensibilisation, la prévention et à l'accompagnement du phénomène de prostitution des mineurs. Un accueil du jeune, des parents ou des partenaires se posant des questions sur un risque prostitutionnel pour l'enfant est alors proposé.

➔ N'hésitez pas à les contacter au 16 rue Royer 59140 dunkerque – ☎ 03 28 61 34 28.

La Sauvegarde du Nord



La Sauvegarde du Nord est une association indépendante et laïque qui, historiquement, a construit son projet autour des besoins liés à l'enfance. Aujourd'hui, elle s'adresse également plus largement à des personnes et à des groupes en situation de vulnérabilité économique, sociale ou médicale. Il s'agit de permettre aux personnes accueillies, quels que soient leur âge, leur origine ou leur histoire, de se poser un moment, de reprendre confiance, de surmonter les difficultés et, surtout, de (re)trouver une vie digne et une place dans la société.

La Sauvegarde propose également un Espace Rencontre parents/enfants.

➔ Plus d'informations au 07 Rue de Sechelles, 59140 Dunkerque - ☎ 03 28 59 94 30

Un nouvel équipement au cœur du Banc Vert

Le nouvel équipement du quartier Louis XIV-Banc Vert sera mis en service à la rentrée de septembre 2024. Pour y parvenir, 17 mois de travaux seront nécessaires pour faire sortir de terre le bâtiment qui regroupera les écoles maternelles et élémentaires du quartier, actuellement sur les sites Meurisse et Giono, mais également votre nouvelle maison de quartier ainsi que des espaces mutualisés : grand potager suspendu, salle des citoyens, salle d'activités modulable...

Symbole fort de « la ville de demain », cet équipement se veut support à la transition sociale et écologique, vecteur de lien social et d'éducation populaire, propice au développement des solidarités actives de proximité et écoresponsable. Un véritable lieu innovant, ouvert à tous, au service de la vie sociale, familiale et citoyenne !



Cours d'école résiliente

Après une première expérience, dont tout le monde se félicite du côté de la Porte d'Eau, la Ville a décidé d'aménager une deuxième cour résiliente à Kléber-Perrault. Ces cours, si elles restent des aires de jeu, deviennent vites bien plus ! Ce sont des espaces végétalisés où la nature en ville gagne du terrain.

Elles participent, de fait, à la lutte contre le changement climatique, en refroidissant le cœur des villes. Ces cours résilientes constituent enfin et surtout, de nouveaux espaces pédagogiques : plus naturels, plus ouverts, plus inclusifs ! Elles invitent à faire l'école hors les murs. Elles sont également un bon moyen de favoriser l'égalité des genres, avec des équipements pensés de sorte à ce que chaque enfant trouve sa place.



Événement : Assises de la jeunesse : Une journée avec des ateliers, débats, animations, pour les jeunes de moins de 25 ans

Dans le cadre de la démarche participative « Changer la Vie Ensemble », initiée en mars 2021, les habitants de l'agglomération ont identifié les jeunes comme devant bénéficier de manière prioritaire de l'attention et des actions portées par la collectivité. Aussi, des Assises de la jeunesse ont été organisées afin de permettre aux jeunes de moins de 25 ans d'exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leurs aspirations.

Ce fut une occasion importante pour les jeunes de s'impliquer dans leur communauté, d'échanger des idées et de contribuer à la construction d'un avenir meilleur. Cet événement reflète l'engagement de la ville envers la jeunesse et sa volonté de promouvoir leur participation et leur bien-être.

Suite à cet événement, une feuille de route jeunesse a été créée pour les années 2023 à 2026. Elle reprend les grandes orientations des Assises de la jeunesse avec une partie de restitution de la parole collective, une partie information sur les dispositifs déjà en place et une partie propositions pour aller plus loin.

La feuille de route jeunesse 2023-2026 est disponible à l'adresse suivante : [https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fileadmin/Cud/documents/Jeunesse/feuille de route jeunesse 2023 2026.pdf](https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fileadmin/Cud/documents/Jeunesse/feuille_de_route_jeunesse_2023_2026.pdf)



Séjour à l'étranger : le programme Odyssee



Le programme Odyssee de la Communauté Urbaine de Dunkerque propose des mesures spécifiques pour permettre à tous les jeunes de son territoire et en particulier les plus éloignés d'avoir l'opportunité de vivre une expérience en Europe ou à l'international. Permettre à chaque jeune de vivre avant ses 25 ans une mobilité internationale est une priorité de la Communauté Urbaine.

Afin de développer les opportunités de départs, le programme Odyssee comporte des bourses de mobilités collectives et individuelles. Ces bourses fonctionnent sous forme d'appels à projets permanents et permettent de bénéficier de subventions de 300 € en cas de demande individuelle et peuvent aller jusqu'à 5 000 € pour les demandes collectives portées par une association, un centre social ou un collectif de jeunes structuré.

Les projets devront avoir une finalité culturelle, citoyenne, pédagogique, ou avoir un lien avec la formation et l'insertion professionnelle.

→ Règlements et dossiers de candidature disponibles à l'adresse suivante : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fileadmin/Cud/documents/Subvention/Odyssee>

Parcours de réussite : Une aide pour tous les étudiants

L'objectif principal des Parcours de réussite est de permettre à chaque jeune de la Ville de Dunkerque de poursuivre ses études ou sa formation, en éliminant les obstacles financiers ou liés au réseau. De façon concrète, un rendez-vous individuel est proposé à chaque jeune, de manière à établir un diagnostic de sa situation : logement, santé, ressources, mobilité, mais aussi loisirs... Chaque étape est passée au crible pour permettre de rester acteur d'une poursuite ou d'une reprise d'études. Bien évidemment, la Ville s'appuie aussi sur les dispositifs déjà existants (APL, bourse d'études, etc.) pour accompagner les jeunes dans leur projet. Avec, en ligne de mire, une entrée en toute indépendance dans la vie d'adulte.

→ Si vous souhaitez plus d'infos sur le parcours de réussite, vous pouvez contacter la Mission Jeunesse :

☎ au 03 28 26 29 60 ou par mail monparcoursdereussite@ville-dunkerque.fr

#monparcoursdereussite



Formation professionnelle

Création de nouveaux BTS sur les nouvelles industries

Adapter la formation aux métiers de demain, voilà un enjeu majeur que relève la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre du Pacte Educatif qu'elle a initié. De nouvelles formations initiales et continues (bac pro, BTS, BUT...) vont ainsi émerger dès la rentrée 2023 afin de permettre aux jeunes de se former aux métiers du territoire existants et à venir, dans un contexte de développement important du territoire sur lequel 16 000 nouveaux emplois seront bientôt à pourvoir ! La création d'un 3^{ème} pôle universitaire, orienté sur les nouveaux métiers industriels est également en perspective sur le môle 2 pour que les dunkerquois puissent, en priorité, bénéficier de ce nouvel élan économique.

Le Service national universel (SNU), un dispositif d'Etat mis en place à Dunkerque

Soucieuse de permettre aux jeunes de trouver leur voie et de s'ouvrir au monde, la Ville s'est mobilisée autour du déploiement du SNU, dispositif national permettant de s'engager tout en développant sa mobilité, en découvrant d'autres territoires.

Les jeunes dunkerquois qui souhaiteraient faire leur SNU seront ainsi amenés à faire un séjour en dehors de la région, ce qui est un principe du dispositif.

Aussi, en début d'année 2022, 140 jeunes issus d'autres régions avaient déjà suivi la première session dunkerquoise du Service national universel (SNU). Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et des missions d'intérêt général (84 h). Chaque jeune peut ensuite poursuivre à Dunkerque une période d'engagement s'il le souhaite avec la réalisation de missions d'intérêt général dans des associations locales.



Développement des compétences et engagement aux côtés de l'AFEV

Enseignement supérieur et engagement

Via son dispositif de mentorat éducatif, l'AFEV accompagne et développe de nombreuses actions auprès des mentors étudiants (dont BTS et lycéens). L'engagement des jeunes est alors promu et conforté dans un cadre sécurisé et bienveillant. La reconnaissance et valorisation de l'engagement des jeunes sont par ailleurs assurées dans les formations et cursus universitaires. Au-delà de ces actions de mise en réseaux et de lien social, l'AFEV participe à l'amélioration des conditions de vie des étudiants (précarité alimentaire, logement, emploi, santé...).

L'AFEV développe également un programme de démocratisation de l'enseignement supérieur en lien avec les établissements scolaires et les universités pour permettre de lever les freins à la poursuite des études supérieures dès le collège. En lien avec les familles, ce programme cherche à répondre à toutes les craintes que pourraient avoir les parents dans cette étape cruciale. Démo'Campus, est un programme qui articule « préparation scolaire et culturelle » et modèle aspirationnel très en amont du choix d'orientation. Il est mené avec les partenaires : ministères, collectivités locales, associations, universités et entreprises, pour faire réussir tous les jeunes dans leurs parcours d'étude : préparation, orientation, accompagnement.

➔ Contact : Doriann MAILLET PRAUD - Chargé d'enseignement supérieur et engagement de la jeunesse à l'AFEV Agglomération dunkerquoise ☎ 06 19 60 29 33 / doriann.maillet-praud@afev.org

L'AFEV réfléchit également au développement du programme Kaps sur le territoire. Les Colocations à Projets Solidaires Kaps permettent à des jeunes de moins de 30 ans (étudiants, jeunes actifs ou en Service Civique) de vivre dans une colocation à loyer modéré au cœur d'un quartier populaire. Avec leurs colocataires, ils s'engagent à y mener des projets collectifs pensés pour favoriser la rencontre entre les habitant.e.s et qui permettent de renforcer le lien social et de

soutenir les dynamiques habitantes du quartier. Ces jeunes « colocs » sont formés, soutenus tout au long de leur engagement par des équipes salariées de l'AFEV. Cet accompagnement vise notamment à faciliter leur accueil et leur intégration au sein de leur quartier d'habitation et à les former pour les aider dans la construction de leurs actions solidaires.

L'AFEV développe également le volontariat en résidence sur le territoire, dans les bibliothèques du réseau des Balises pour travailler autour des questions d'éducation aux médias et à l'information, les enjeux numériques actuels. Ce programme se mène en partenariat avec la CUD et s'adresse à tous les publics mais également aux besoins des établissements scolaires.

→ Contact Aline BUTAYE- coordinatrice de volontaires en résidence sur l'éducation aux médias et à l'information au sein de l'AFEV agglomération Dunkerquoise ☎ 06 13 35 60 45 / aline.butaye@afev.org

Apprentis solidaires :

L'AFEV développe depuis quelques années le programme "apprentis solidaires". Une préparation à l'entrée dans le monde du travail pour des jeunes en difficultés sociale ou scolaire. Fort d'un accompagnement de six mois par leurs équipes, les jeunes retrouvent confiance en eux et travaillent sur leur projet professionnel par l'action solidaire et la découverte des métiers pour une orientation choisie et une sortie positive vers l'emploi. Au travers des nombreuses actions solidaires menées sur le territoire les jeunes répondent à de nombreux besoins de la population directement ou au travers de partenariats avec des associations pour apporter un renfort humain et logistique.

→ Contact Fatima AAROS -Développeuse manageuse apprentis solidaire à l'AFEV Agglomération dunkerquoise ☎ 06 07 03 89 89.

⇒ Pour plus de renseignements sur l'ensemble de ces actions, n'hésitez pas à contacter l'AFEV ! dunkerque@afev.org

afev**

Le forum du Service civique et de l'engagement

Organisé tous les ans à la mi-septembre, le forum du Service civique et de l'engagement, réservé aux 16-25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) est piloté par la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports. Il bénéficie du concours des principaux partenaires du territoire, recruteurs de volontaires en mission de service civique.

Organisée sous la forme d'un « job dating », pas moins de 200 missions sont disponibles chaque année dans les domaines de la santé, de l'éducation pour tous, de la culture et des loisirs, du sport, de l'environnement et de la solidarité, etc. D'autres jeunes ayant réalisé un service civique sont également présents pour partager leur expérience et des ateliers sont organisés : aide à la rédaction d'un CV...

Le contrat d'engagement jeune (CEJ)

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) est un dispositif mis en place en France pour aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans (29 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui ne sont ni dans un parcours d'étude, ni en formation, à trouver un emploi ou une formation. Il s'agit d'un contrat d'une durée de 12 mois, renouvelable une fois, qui offre une aide financière à l'employeur pour l'embauche d'un jeune. Le dispositif est géré par Pôle emploi et les Missions locales. Ces derniers proposent aide et accompagnement aux jeunes pour l'accès à l'emploi mais également pour remplir les formalités administratives liées au contrat d'engagement jeune. Depuis le 1er mars 2022, le contrat engagement jeune (CEJ) a été mis en place sur le Dunkerquois.

→ Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Entreprendre Ensemble : 66 rue des chantiers de France - 59 140 Dunkerque. ☎ 03 28 22 64 00.

Le contrat d'engagement jeune en rupture (CEJ-R)

L'AAES de Dunkerque (association d'action éducative et sociale) et l'AFEJI ont, en complémentarité, lancé en février 2023 le projet "CEJ – R Jeunes en rupture", destiné aux jeunes âgés de 18 à 25 ans (29 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui se trouvent dans une situation de rupture. Ce dispositif vise à réaliser un accompagnement social global et renforcé, permettant de lever les freins pour l'accès à l'emploi (santé, logement, budget, etc.). Les jeunes trouvent alors soutien et accompagnement pour l'ensemble de leurs démarches administratives d'accès aux droits, ce qui facilite alors ensuite la signature d'un contrat d'engagement jeune au sein d'une mission locale. Grâce à ce dispositif, dix jeunes sans logement stable, voire sans-abri, ont pu être hébergés en 2022-2023 à titre gracieux afin de les réintégrer dans un emploi ou une formation.

→ Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à les contacter !

AAES : 41 rue du Fort Louis 59 140 Dunkerque. ☎ 03 28 50 28 39

AFEJI : 03 28 59 99 99.



Les bonus Ville

La Ville de Dunkerque a mis en place, avec l'aide d'Entreprendre Ensemble qui est en charge de sa mise en œuvre, l'opération « Bonus Ville ». Ce dispositif permet de recruter et de rémunérer des jeunes demandeurs d'emplois pour des missions de renfort ponctuel sur des manifestations organisées par les services de la ville ou par des partenaires (à titre d'exemples : une mission ponctuelle au sein d'une équipe pour assurer un soutien en logistique, animation, accueil, garderie mobile, distribution d'outils de communication ou de prévention...). Ces missions sont accessibles à toutes et tous et ne requièrent pas de compétences spécifiques particulières (hormis la garderie mobile qui est souvent conditionnée par la possession du BAFA).

Cela permet aux jeunes entre 18 et 25 ans d'obtenir des moyens pour financer leurs projets (en lien avec un projet professionnel) : mobilité, logement... et d'exercer une mission servant de passerelle vers une étape emploi – insertion ou formation.

Pour pouvoir prétendre à une mission dans le cadre du « Bonus Ville », il faut :

- avoir entre 18 et 25 ans,
- être sans ressource et avoir un bas niveau de formation,
- être demandeur d'emploi peu qualifié,
- être accompagné(e) sur son projet professionnel,
- résider sur le territoire du Grand Dunkerque.



L'accès aux loisirs et l'engagement : les offres proposées au sein des maisons de quartier d'A Tes Côtés

Les maisons de quartier proposent tout au long de l'année de multiples espaces et aventures, en direction des jeunes de 11 à 25 ans. Accueil, information, écoute, accompagnement pour aider les jeunes à monter leurs projets, pour voyager, monter une association, une radio, un groupe de musique, un tournoi, une expo ou un mettre en place une action citoyenne ... et des activités ...

Les équipes de professionnels encouragent les initiatives des jeunes en les accompagnant dans leurs projets individuels et/ou collectifs tout en renforçant une présence éducative à leurs côtés, tant dans les structures qui les accueillent que dans l'espace public, en développant des actions favorisant l'autonomie des jeunes en et encourageant leur engagement citoyen.

ATESCOTES.FR



Sport et santé

La Maison Sport Santé (MSS)

La Maison Sport Santé de la Ville de Dunkerque accueille et oriente toute personne désirant pratiquer une activité physique, avec bilan et suivi personnalisé quel que soit son niveau, avec ou sans maladie chronique. La Maison Sport Santé développe un réseau partenarial sur le territoire dunkerquois pour déployer l'offre d'activités physiques dans le but d'améliorer sa santé.

Si vous avez besoin de conseil et d'orientation, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, un éducateur sportif vous conseillera gratuitement.

→ La Maison Sport Santé se trouve à la direction des Sports - 287 Avenue de Rosendaël à Dunkerque.

Ils sont également joignables : sportsurordonnance@ville-dunkerque.fr / ☎ 03.28.59.97.46 / ☎ 03.28.59.97.44 ou sports@ville-dunkerque.fr

Accueil : ☎ 03.28.59.00.00 du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h30.



Sport Santé sur ordonnance

La municipalité est partie d'un constat simple : le sport, c'est bon pour la santé. Mais lorsqu'on est malade, il est parfois difficile de se lancer !

Les Dunkerquois ciblés par ce dispositif souffrent d'une affection de longue durée. Cela concerne notamment les habitants souffrant de maladies cardiovasculaires, de pathologies respiratoires, de diabète, de cancers, de dépression, de spondylarthrite ankylosante et de polyarthrite rhumatoïde.

Après avoir obtenu une ordonnance de leur médecin (un modèle est à imprimer sur le site de la ville <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/sports/sport-sante-sur-ordonnance>), les patients pourront prendre contact avec la direction des Sports de la Ville par téléphone (☎ 0328590000) ou par mail (au sportsurordonnance@ville-dunkerque.fr) pour fixer un rendez-vous.

L'idée est donc d'inciter les patients à se remettre au sport via un programme adapté réalisé par les éducateurs sportifs de la Ville. Bénéficiant d'une formation spécifique, ces derniers adapteront ainsi leurs activités en fonction des enjeux de santé du patient, et ce en toute concertation avec le corps médical. Les éducateurs seront en relais permanent avec les médecins pour mener à bien cette nouvelle collaboration.

Deux éducatrices référentes Sport Santé sur ordonnance échangeront avec le patient sur ses habitudes de vie notamment pour mesurer son niveau de sédentarité et sa motivation. Un test de marche sera également effectué pour que le patient puisse être orienté vers les activités adaptées : marche, natation, gymnastique, sophrologie...

Un bilan sera réalisé à 1 mois puis à 3 mois avec l'éducateur sportif pour une réorientation du patient si nécessaire.

→ Pour toutes questions, n'hésitez pas à appeler la Direction des Sports !

☎ 03 28 59 00 00 / mail : sportsurordonnance@ville-dunkerque.fr



Santé mentale

La Semaine d'Information de la Santé Mentale a lieu chaque année au mois d'octobre pour mieux faire connaître et éviter de stigmatiser les problématiques de santé mentale. L'objectif est de sensibiliser et d'informer le public sur les questions de santé mentale mais aussi contribuer au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin dans ce domaine. Au programme : table ronde, porte ouverte d'ESAT, conférence, exposition photo, ciné-débat... Cet événement, gratuit et ouvert à tous, permet donc à la population de s'informer sur la santé mentale, de rencontrer des professionnels et des acteurs locaux, de participer aux réflexions sur ce qui agit sur notre santé mentale ou encore de recevoir le témoignage de personnes confrontées à des troubles psychiques.

La formation en santé mentale

Soucieuse que TOUS les habitants aient accès aux services publics et à leurs droits, les agents de la communauté urbaine de Dunkerque, de la ville et du CCAS mais aussi de nombreux partenaires sociaux sont invités à suivre une formation relative à l'accueil de personnes rencontrant des problématiques psychiques. La visée : outiller les agents pour garantir un accueil inconditionnel au sein des services publics.



Une bourse pour les étudiants en médecine

Le territoire dunkerquois s'engage dans la lutte contre la désertification médicale ! Après les tables rondes organisées avec l'ensemble des partenaires institutionnels, médicaux et médicaux sociaux pour répondre aux besoins de médecins et autres praticiens très importants sur le territoire, la Communauté Urbaine entend agir en mobilisant les leviers qui sont les siens.

Aussi, pour attirer de futurs praticiens, au-delà des appuis qu'elle permet pour faciliter leur installation sur le territoire, la Communauté Urbaine de Dunkerque va mettre en place une bourse, d'un même montant, à tous les étudiants en médecine issus du territoire de la CUD. En contrepartie, les étudiants doivent s'engager à venir pratiquer sur le territoire. Le but de cette démarche est de faciliter l'accès aux études de médecine à tous les étudiants mais également de lutter contre la désertification médicale. Plus d'info à venir très prochainement et à retrouver sur le site de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Prévenir et être accompagné dans ses problématiques de santé



La CPAM des Flandres

La CPAM des Flandres vous accompagne dans vos démarches d'accès aux droits de santé en ligne.

Elle propose, par exemple, des ateliers « Edoweb » vous permettant d'être accompagnés pour la prise en main de votre Compte Ameli. La CPAM propose également gratuitement la réalisation d'un examen de prévention en santé totalement pris en charge par l'Assurance Maladie. Elle développe des partenariats multiples avec les acteurs de la solidarité en faveur des personnes en situation de rupture et de grande difficulté sociale. Elle propose des actions de sensibilisation en santé innovantes et ludiques à destination des jeunes ayant entre 16 et 25 ans, telles que des « Escape Game en santé ». Enfin, elle soutient les personnes en situation de handicap, en s'attachant à mieux comprendre leurs besoins et attentes spécifiques, à travers, par exemple, des démarches consultatives, tel que le questionnaire « Handifaction ».

➔ Plus de renseignements au 2 rue de la Batellerie 59 386 Dunkerque - ☎ 03 28 26 39 49.

L'association Michel : un appui et un accompagnement pour lutter contre ses addictions

L'association Michel vous propose écoute, accompagnement et soutien pour lutter et prévenir les conduites addictives, à tous les âges de la vie et quelle que soit votre situation. Plusieurs services sont proposés pour répondre au mieux à vos besoins spécifiques. Les équipes sont accueillantes, bienveillantes et discrètes.

N'hésitez pas à les contacter : ☎ 03.28.59.15.79 / contact@associationmichel.fr

ou au CAARUD Médiane : 32, rue Marengo 59140 Dunkerque / ☎ 03.28.51.23.60 / mediane@associationmichel.fr



Unis-Cités

L'association Unis-Cités propose des accompagnements spécifiques pour les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ! Des Re'pairs santé sont proposés aux jeunes du territoire qui peuvent alors y trouver écoute, accompagnement et actions de prévention ! N'hésitez pas à les contacter : ☎ 07 62 50 86 35 / ckhairedine@uniscite.fr

Appui Santé des Flandres

L'association porte le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) qui via sa plateforme téléphonique (☎ 03.74. 06.01.00) offre un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels, les familles, les personnes qui sont face à une/des (ou leur) situations qu'ils ressentent comme complexes.

3 grandes missions sont poursuivies :

- Mission 1 : Assurer une réponse globale aux demandes d'appui des professionnels et/ou de leur(s) aidants et/ou des personnes elles-mêmes. Accueillir-Informer-Orienter-Conseiller-Mettre en relation :
De par la connaissance des ressources du territoire, le DAC aide les professionnels, les familles, les personnes elles-mêmes à coordonner et organiser les prises en soins et les accompagnements qu'ils considèrent comme complexes et difficiles à gérer seuls. La demande d'appui peut être ponctuelle ou s'inscrire dans la durée. La démarche du DAC se veut pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle articulant les expertises et compétences en son sein et avec celles des partenaires. Le DAC privilégie les ressources, les initiatives et expertises du territoire et n'intervient qu'à ce titre en subsidiarité.
- Mission 2 : Accompagner, Coordonner, Gérer les situations ressenties comme complexes.
Le DAC veille à un accompagnement personnalisé et gradué en fonction des besoins de la personne. Son intervention se veut globale et intégrée. En fonction des problématiques repérées, le DAC ajuste son intensité et sa durée d'accompagnement. Le dispositif accompagne les refus de soins et vise également à prévenir les ruptures de parcours.
- Mission 3 : Participer à la coordination territoriale.
Le DAC s'inscrit dans une démarche de responsabilité populationnelle. Il contribue à la dynamique et coordination territoriale. Le DAC vise à constituer un écosystème favorable à des parcours de santé complexes, agile et apprenant. Le DAC analyse les situations rencontrées, notamment les ruptures de parcours.



Appui Santé des Flandres
Dispositif d'appui à la coordination

Espace santé du littoral

Prendre soin de vous et de vos proches. L'Espace Santé du Littoral agit en prévention et promotion de la santé ! L'Espace Santé du Littoral est une association de promotion de la santé. Son action consiste à améliorer la santé et la qualité de vie des habitants.

N'hésitez pas à les contacter au : 03 28 27 97 34.

espacesantedulittoral@esl-asso.fr

2, rue Saint-Gilles, 59140 Dunkerque

35, rue de la commune de Paris, 59760 Grande-Synthe



La mutuelle communale, un accès pour toutes et tous à la santé à des tarifs avantageux !

Mise en place dans le cadre d'une convention signée par la Mutuelle Just, la communauté urbaine et l'Espace santé du littoral, la Mutuelle communale, ou Mutuelle pour tous, est un dispositif social et solidaire qui rencontre de plus en plus de succès.

N'hésitez pas à les contacter au 0 809 546 000.

46 rue Poincaré 59 140 Dunkerque.

<https://www.just.fr/nos-agences/agence-dunkerque-stephanie>



Faire du sport à Dunkerque

Tous au sport

Vous souhaitez reprendre une activité physique ? Vous avez besoin de conseils ?

Prenez rendez-vous à la direction des Sports : ☎ 03 58 59 00 00 ou ☎ 03 28 59 97 44.

Ils réaliseront avec vous un bilan et un suivi gratuit. Que ce soit pour une reprise d'activité après une période d'inactivité, pour maintenir sa forme ou pour améliorer sa santé, "Tous au sport" accompagne chacun sur le chemin d'une vie active et équilibrée. Avec ce programme, il est plus facile de retrouver le plaisir de bouger et de bénéficier des bienfaits d'une activité physique régulière.

Handirect du stade

La Ville de Dunkerque organise chaque année, en lien avec les associations sportives locales et les instituts spécialisés, une journée d'ateliers handisports à l'intention de l'ensemble des collégiens de l'agglomération : basket ou handball fauteuil, ceci-foot, escrime, tennis, mais aussi sarbacane ou encore goal ball

Au cours de cette journée, les jeunes ont l'opportunité de réaliser un parcours en fauteuil ou les yeux bandés afin de se mettre véritablement dans la situation d'une personne à mobilité réduite. Faire changer les regards posés sur le handicap, qu'il soit physique ou mental, et permettre ainsi à tous les jeunes, valides ou non, de partager un moment festif et convivial, telle est l'ambition de cette opération !

Le Sport pass

Le dispositif SPORT PASS propose toute l'année sur l'ensemble de la ville plus de 75 créneaux d'Activités Physiques et Sportives (APS) diverses et variées. Il permet aux jeunes de 3 à 25 ans et aux adultes de découvrir et d'expérimenter différentes pratiques sportives.

L'encadrement et l'animation sont assurés par une équipe d'éducateurs et d'animateurs de la Direction des Sports, tous diplômés d'État. La souplesse des inscriptions favorise l'initiation et renforce les rencontres et échanges entre les publics sur les différents territoires de Dunkerque. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (entre 6,10€ et 46,90€ pour les Dunkerquois et 80€ pour les non-Dunkerquois, et ce pour l'année !)

➔ L'inscription ne nécessite pas de certificat médical. Elle se fait via le site de la ville de Dunkerque <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/sports/sport-pass> ou directement à la direction des Sports sur rendez-vous au

☎ 03 28 59 00 00



Tout Dunkerque bouge

TOUT DUNKERQUE BOUGE

PROGRAMME GRATUIT
DE REMISE EN FORME

du 12 septembre 2022 au 30 juin 2023

Pour se (re)mettre en mouvement

Bougez avec les éducateurs sportifs de la Ville de Dunkerque. Marche active, nordique, rando vélo ou initiation à la course à pied, vous trouverez forcément votre activité !

- Dispositif réservé aux + de 18 ans
- Tout niveau
- Sans inscription préalable
- Solution de repli et activités annexes en cas de météo défavorable
- Tenue de sport et baskets obligatoires

Lundi

MARCHE ACTIVE SENIORS 17 h 15 > 18 h 30 Départ Fort de Petite-Synthe

Mardi

MARCHE NORDIQUE 9 h 15 > 11 h 15 Départ Piscine Paul Ademan
MARCHE NORDIQUE 14 h > 16 h Départ salle Kléber
INITIATION COURSE A PIED 17 h 30 > 18 h 30 Départ Maison Sport, Sentier Tribut
RANDO VELO 17 h 15 > 18 h 30 Départ Fort de Petite-Synthe

Jeudi

MARCHE NORDIQUE 14 h > 16 h Départ Château Coquelle

Vendredi

INITIATION COURSE A PIED 12 h 30 > 13 h 30 Départ Maison Sport, Sentier Tribut
RANDO VELO 14 h > 16 h 30 Départ Maison Sport, Sentier Tribut

* L'assistance électrique ne sera pas autorisée sauf exception après échange avec les éducateurs sportifs

Ville de Dunkerque
www.ville-dunkerque.fr

VILLE A MOBILITE
Active & Sportive
DUNKERQUE

La Ville de Dunkerque vous propose de participer gratuitement à un programme de remise en forme. Rejoignez les éducateurs sportifs de la Ville pour vous (re)mettre en mouvement ! Que vous préfériez le Circuit Training, la marche nordique, la Rando vélo ou l'initiation à la course à pied, vous trouverez certainement une activité qui correspond à vos envies.

Entièrement gratuite, aucune inscription préalable n'est requise, ce dispositif est réservé aux personnes âgées de 18 ans et plus. Profitez de cette occasion pour vous mettre en forme, découvrir de nouvelles activités et prendre soin de votre bien-être physique. Venez rejoindre cette initiative dynamique de la Ville de Dunkerque et vivez une expérience sportive stimulante et gratuite !

Découvrez le programme sur :

<https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/sports/tout-dunkerque-bouge>

La chaîne YouTube "Direction des sports de Dunkerque"



Direction des Sports de
Dunkerque

@directiondessportsdedunker3334 • 156 abonnés

S'abonner

Mise en place durant la COVID-19, la Direction des Sports de Dunkerque a posté pas moins de 109 vidéos, pour tous les publics ! Retrouvez des séances de pilates, de gym harmonie, de cardio et de renforcement musculaire, et bien plus encore, gratuitement sur leur chaîne YouTube "Direction des Sport de Dunkerque".

<https://www.youtube.com/@directiondessportsdedunker3334/featured>

Piscines municipales

Envie d'aller vous baigner ? Profitez d'une des trois piscines municipales :

- > Piscine Georges Guynemer (Petite-Synthe / Saint-Pol-sur-Mer)
- > Piscine de Mardyck
- > Piscine Paul Asseman (Dunkerque / Malo)

Les piscines sont gratuites pour les demandeurs d'emploi ou bénéficiant du RSA, au prix d'1€ pour les familles nombreuses selon le quotient familial de la CAF et au prix d'1€ pour les personnes en situation de handicap sur présentation de la carte.

➔ Retrouvez les horaires sur le site de la ville : <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/sports/les-piscines>

Les boucles Dunkerquoises

Rendez-vous traditionnel de la rentrée sportive, "les boucles Dunkerquoise" est un événement sportif gratuit. A cette occasion divers circuits de course adaptés à tous les niveaux sont organisés. Une garderie gratuite est disponible sur place pour les enfants de 3 à 10 ans (inscription obligatoire).

Attention, un certificat médical est obligatoire pour l'inscription à la course. Rendez-vous tous les ans en septembre

La carte du parasport et du sport adapté du territoire

La Communauté Urbaine de Dunkerque a obtenu le statut de "Terre de Jeux". Dans le cadre de cette labellisation, la ville accueille des délégations sportives en préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques et diffuse les valeurs de l'olympisme à travers tout le territoire. En plus de cela, la Communauté Urbaine de Dunkerque a établi des partenariats d'excellence avec plusieurs fédérations sportives françaises, dans le but de renforcer la pratique sportive au niveau locale, d'accueillir les équipes nationales et de faire émerger les talents de demain.

Dans le cadre de la Journée paralympique organisée par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la Communauté Urbaine de Dunkerque a créé une carte interactive du parasport et du sport adapté présent sur son territoire. Cette carte est accessible en ligne et répertorie tous les clubs et associations sportives offrant des activités adaptées aux personnes en situation de handicap dans l'agglomération dunkerquoise.

A travers cet outil, la CUD réaffirme sa volonté de promouvoir la pratique du sport pour tous, en faveur de la santé et de l'inclusion sociale. Les clubs référencés dans la carte interactive proposent des initiations gratuites dans différents

sports tels que le vélo tandem, l'escrime, la voile, le longe côte, l'aviron, le football, le ball-trap, le golf et l'équitation (dans la limite des places disponibles).

→ Pour toute personne intéressée par une initiation, il est possible de contacter la CUD par téléphone au ☎ 03 28 62 70 92 ou par email à l'adresse sport@tud.fr

→ La carte interactive du parasport et du sport adapté est disponible à l'adresse suivante : <https://data.dunkerque-agglo.fr/pages/sport-accessible/?headless=true>

Classe vacances natation

Soucieuse de garantir l'égalité des chances, la Ville développe les « classes vacances natation » pour les enfants en CE2, CM1 et CM2 durant les vacances scolaires (hors vacances d'hiver).

Âgé de 9 à 11 ans et domiciliés à Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer ou Fort-Mardyck, votre enfant ne maîtrise pas le milieu aquatique et les prérequis du savoir-nager ? Inscrivez-le et permettez-lui d'apprendre à nager en s'amusant !

Durant ce stage de 5 jours (4 jours pour la 2nde semaine), les enfants seront pris en charge pour la journée, encadrés par les maîtres-nageurs sauveteurs de la Ville de Dunkerque pour l'enseignement de la natation et par une équipe pluridisciplinaire pour les autres activités.

- 9h15 : accueil des enfants
- 9h30/10h30 : Apprentissage de la natation
- 10h45/12h : Animations sur les thèmes de l'eau et de la sécurité
- 12h/13h45 : pause méridienne et restauration sur place
- 13h45/15h : Activités aquatiques ludiques
- 15h/16h45 : Activités culturelles, manuelles
- 17h : clôture de la journée

Ce dispositif est gratuit, disponible durant les vacances scolaires (hors vacances d'hiver).

→ Les inscriptions s'effectuent à la Direction des Sports de la Ville de Dunkerque ou à la Mairie de Saint-Pol-sur-Mer. Renseignements au ☎ 03 28 59 00 00. Attention, le nombre de places est limité.



CLASSE VACANCES NATATION

Pour apprendre à nager en s'amusant

Du 11 au 15 avril et du 19 au 22 avril 2022

Piscines Paul Asseman et Georges Guynemer

DISPOSITIF GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 9 À 11 ANS
POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 03 28 59 00 00

www.ville-dunkerque.fr

Active & Sportive

Dunkerque

Profiter de la diversité culturelle à Dunkerque

Découvrir et redécouvrir les musées

La nuit européenne des musées

Chaque année, généralement au printemps, la nuit des musées permet aux musées de rester ouverts tard dans la nuit, offrant ainsi une expérience immersive et insolite. Lors de cette soirée, les musées proposent diverses activités comme des visites guidées, des expositions, des ateliers et bien d'autres animations. C'est une occasion unique de découvrir les musées d'une manière différente, dans une ambiance festive et conviviale.

La prochaine date est prévue le 18 mai 2024.



Le LAAC : lieu d'art et action contemporaine de Dunkerque

Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierres et de vent, à proximité immédiate de la plage, le LAAC défie le ciel avec son architecture étonnante en céramique blanche. Pétillant et joyeux comme les années pop, il conserve une très riche collection de plus de 1500 œuvres, miroir des années 1940–1980, parmi lesquelles *Circus* de Karel Appel, *Car Crash* d'Andy Warhol ou encore *Valise Expansion* de César, œuvres présentées alternativement en fonction de la programmation des expositions. Espace incontournable du musée, le cabinet d'arts graphiques offre au visiteur la rare possibilité de composer sa visite à son gré, en manipulant tiroirs et meubles à coulisses, et de découvrir près de 200 dessins et estampes de la collection.

Convivial et chaleureux, le musée met à disposition de nombreux outils ludiques et interactifs pour une découverte en famille ou entre amis. Il propose également, tout au long de l'année, un riche programme événementiel qui croise arts plastiques et arts vivants. Soutenant l'inclusion active et l'accès de tous à la culture, les équipes mettent tout en œuvre pour garantir l'accessibilité de l'établissement et des œuvres (audiodescription...).

L'accès au LAAC est gratuit les dimanches et au quotidien pour les moins de 18 ans, les personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants. Le LAAC est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h et les samedis et dimanches de 11h à 18h. L'entrée se fait par le jardin du LAAC avenue des bains et avenue des bordées, le musée se situant au cœur du jardin. Pour toute information n'hésitez pas à appeler le ☎ 03 28 29 56.



La Halle aux Sucres

Ancien bâtiment portuaire, la Halle aux Sucres est aujourd'hui un lieu vivant pour la ville durable, un lieu pour tous ceux qui réfléchissent à la transformation de nos vies quotidiennes. Découvrez de nouveaux espaces d'exposition et

d'expression, un plateau dédié à l'innovation numérique, un espace ludique pour comprendre les enjeux de la ville durable à la française et deux étages dédiés à l'évolution des politiques publiques territoriales.

Lors de chaque nouvelle saison, retrouvez une grande exposition sur une thématique au cœur de l'actualité. Retrouvez également chaque dimanche, "Les dimanches des arts urbains" : concerts, spectacles, ateliers vous seront proposés gratuitement ou à très bas coûts.

→ Plus de renseignements sur leur site internet <https://www.halleauxsucres.fr/les-rendez-vous-inspirants/les-rencontres/les-dimanches-des-arts-urbains> ou ☎ 03 28 64 60 49.



Les printemps des Poètes

Événement national, le Printemps des Poètes est un événement culturel annuel qui célèbre la poésie. Il se déroule généralement pendant le mois de mars et vise à promouvoir la poésie sous toutes ses formes.

Chaque année une nouvelle thématique est proposée pour mettre en valeur la diversité et la richesse de la création poétique. Spectacles, ateliers, expositions sont l'occasion de redécouvrir la poésie.



Ema : l'école municipal d'art de la ville de Dunkerque

L'école municipale d'arts de la ville de Dunkerque est un lieu d'enseignement de pratiques artistiques. Les élèves s'inscrivent à l'année dans des ateliers d'arts plastiques, parfois spécifiques (volume, BD, textile...).

A chaque âge son atelier ! Les enfants (à partir de 5 ans) partent à la découverte des arts plastiques pour ensuite aborder les volumes et les bd/illustrations. Les ados peuvent choisir entre différents ateliers tels que la gravure, le graphisme et le design. Les adultes pourront choisir entre la céramique, l'impression, le design.... Il existe également des ateliers spécifiques comme l'atelier "passerelle" qui permet aux lycéens souhaitant intégrer une école d'Art de découvrir les coulisses d'un enseignement artistique de niveau supérieur. Les IME sont également accueillis avec des ateliers adaptés.

Les pré-inscriptions s'effectuent en juillet et les inscriptions sont ouvertes de septembre à février (selon les places disponibles). Pour les résidents de la Communauté Urbaine de Dunkerque :

- les tarifs varient selon le quotient familial pour les enfants de moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans
- un tarif imposable et non imposable s'applique pour les adultes.

→ Pour tout renseignement : ☎ 03 28 66 90 59.

Le public est accueilli du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h au 45 rue du Jeu de Paume à Dunkerque.



Le Château Coquelle : un centre culturel associatif

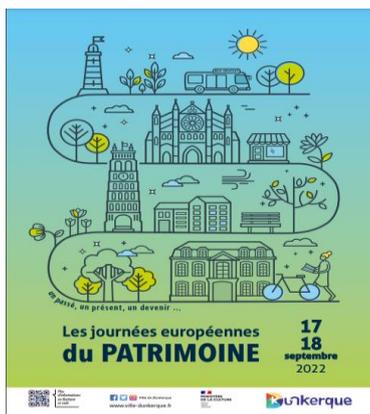


Le Château Coquelle, situé Rue de Belfort à Dunkerque, est un centre culturel animé proposant une programmation riche et variée. Il accueille régulièrement des expositions d'art contemporain, des concerts, des conférences, des spectacles et d'autres manifestations culturelles. C'est un lieu de rencontre et d'échange apprécié par les artistes locaux et les habitants de la région.

Le Château Coquelle offre la possibilité de découvrir gratuitement ou à faible coût le travail d'artistes talentueux. En collaboration avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, il abrite depuis 2015 le festival intercommunal des arts du récit, baptisé « Récits sans frontières ». Ce festival offre l'opportunité de découvrir des conteurs, des conférences, des tables rondes, des spectacles, des documentaires et des concerts.

→ Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Château Coquelle au ☎ 03 28 63 99 91.

Les journées européennes du patrimoine



Les Journées européennes du patrimoine se déroulent chaque année en septembre, offrant une occasion unique d'explorer gratuitement une multitude de sites culturels. Cette envergure permet de proposer une vaste gamme d'activités telles que des visites commentées, des expositions artistiques, des concerts, des événements, des ateliers passionnants et bien plus encore.

Grâce à cette initiative, les participants sont invités à redécouvrir les joies culturelles de la Communauté Urbaine sous un nouvel angle. Ces journées permettent ainsi l'échange, l'apprentissage et la préservation de notre patrimoine culturel commun.

La culture connectée !

Le site internet www.dunkerque-culture.fr est le rendez-vous à ne pas manquer pour tout connaître sur l'agenda des événements culturels sur le territoire de la communauté urbaine !

Le réseau les Balises : des bibliothèques inconditionnelles

Rassemblant les bibliothèques de l'agglomération, le réseau Les Balises a pour mission de démocratiser l'accès à la lecture, à la culture et à la connaissance. Il contribue au développement personnel des citoyens par l'information, la formation et les loisirs.

La carte unique permet d'emprunter, pour une durée d'un mois renouvelable une fois, un document dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Sans condition de résidence, l'inscription est individuelle, annuelle et surtout gratuite ! Pour tous les âges et tous les goûts, découvrez la diversité du catalogue sur www.lesbalises.fr

Les Balises Numériques vous permettent gratuitement de vous former en ligne, d'apprendre une langue étrangère, de lire la presse ou encore de regarder un film. Une offre de ressources ludo-éducatives y est disponible pour les enfants (dès 3 ans), accompagnés par un adulte ou non. Services en ligne disponibles 7j/7 et 24h/24.



La culture à dunkerque, c'est aussi le FRAAC, le musée portuaire, un théâtre municipal très accessible et au sein duquel chacun peut être accueilli pour s'asseoir, prendre un café... Toutes les informations sur le site : <https://www.ville-dunkerque.fr/decouvrir-sortir-bouger/culture>



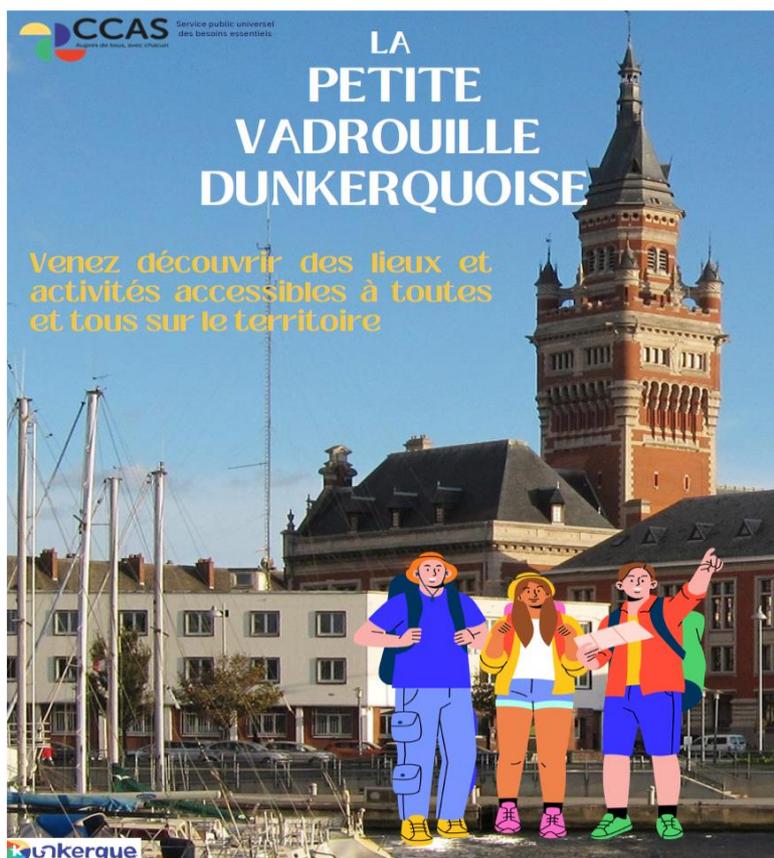
Le CCAS en action pour faciliter l'accès de tous à la culture

Une découverte, dans une approche alternative et décalée, des structures culturelles du territoire, vectrices d'éducation populaire, est proposée par le CCAS aux bénéficiaires du RSA ainsi qu'à leurs proches. Cette opération va progressivement s'ouvrir aux séniors dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés !

Le concept novateur de la « Petite Vadrouille » est imaginé en collaboration avec les maisons de quartier, les acteurs culturels mais aussi des usagers du CCAS ! Une balade urbaine soigneusement élaborée pour révéler, dans la convivialité le temps d'un après-midi, les offres accessibles à tous.

Ainsi, les participants accompagnés par les professionnels du CCAS, s'élancent à raison de 4 fois par an depuis leur CCAS de quartier à pied et en bus pour explorer de façon dynamique les lieux ressources du territoire au sein desquels les partenaires leur réservent un accueil chaleureux et bienveillant. Un temps convivial est également proposé pour échanger autour d'une collation élaborée par les bénévoles des ateliers cuisine des maisons de quartier.

Un parcours numérique de la « Petite Vadrouille » est également disponible via l'application Baludik (en cliquant sur le QR CODE ci-dessous) pour une découverte ludique des différents équipements du territoire !



1. Pour télécharger l'appli, c'est par ici !



<https://baludik.fr/telecharger-lapplication/> OU flashez le QR CODE



2. Pour découvrir le parcours Dunkerquois....



Flashez le QR CODE



Accéder et être accompagné au numérique

Unis-Cité

Unis-Cité

Unis-Cité est une association loi 1901 accueille et accompagne de nombreux jeunes en service civique chaque année. Véritable acteur de la formation, elle permet aux jeunes de développer leurs compétences en assurant des activités d'intérêt général et reconnues d'utilité sociale. Ces derniers développent ainsi également leur esprit d'engagement, de citoyenneté et la solidarité.

A Dunkerque, deux missions d'Unis-Cité sont dédiées à l'usage du numérique :

- « Jeunes citoyens du numériques » qui permet de sensibiliser les jeunes aux usages du numérique ;
- « Les Connectés » qui aident les seniors à se saisir de l'outil numérique et à trouver accompagnement à domicile pour toutes leurs démarches administratives en ligne.

Unis-Cité travaille également en partenariat avec la Mission Séniors qui propose des rendez-vous aux séniors qui souhaitent plus d'informations et progresser avec leur tablette et leur smartphone.

→ N'hésitez pas à les contacter : Maxime LAMAND - ☎ 07 70 19 59 10 / mlamand@uniscite.fr

Les Balises, le réseau des bibliothèques de l'agglomération : un réel atout numérique



lesBalises.fr

Les bibliothèques du réseau des Balises mettent en place régulièrement des ateliers informatiques et numériques. Prise en main de votre ordinateur, aide à la recherche sur internet, présentation des services numériques offerts par les bibliothèques... : es Balises vous accompagnent en toute circonstance. L'entrée est gratuite (libre ou sur inscription selon les ateliers). Des postes informatiques sont également disponibles sur place, par session d'une heure par jour renouvelable. Et pour aller encore plus loin, le réseau les Balises vous proposent des formations à distances : Excel (tableur), Outlook (messagerie), Word (traitement de texte), Powerpoint (présentation) et bien d'autres à découvrir sur le site internet www.lesbalises.fr espace Numérique.

→ L'inscription aux bibliothèques de l'ensemble du réseau est gratuite pour tous. Pour obtenir la carte unique des Balises (qui donnent accès à l'ensemble du réseau), il suffit de se rendre à l'accueil d'une des 31 bibliothèques du réseau (sans condition de résidence).

A noter ! Des partenariats sont tissés avec l'AFEV qui, au sein des bibliothèques du réseau des balises, développe des actions de sensibilisation et d'éducation aux médias et à l'information. Développé en partenariat avec la communauté urbaine de dunkerque, le programme s'adresse à tous les publics en recherche d'information sur les enjeux numériques.

→ Contact Aline BUTAYE - coordinatrice de volontaires en résidence sur l'éducation aux médias et à l'information au sein de l'AFEV Agglomération Dunkerquoise ☎ 06 13 35 60 45 / aline.butaye@afev.org

Soliguide : un livret ressources 2.0



Soliguide est une plateforme en ligne gratuite qui référence tous les services, initiatives et ressources disponibles sur le territoire pour les personnes qui rencontrent une difficulté. Cette plateforme de renseignement est un véritable facilitateur de l'accompagnement social, qui peut offrir une vraie plus-value aux usagers et aux professionnels grâce à sa facilité d'utilisation.

Les recherches sur la plateforme s'effectuent de deux manières : géographiquement ou par les besoins. En fonction de la méthode choisie, les différents lieux répondant aux critères s'affichent, accompagnés d'une description détaillée (la conditionnalité de l'accueil, l'accessibilité, des photos de la structure, l'adresse, le numéro de téléphone, les accès en transports en commun, les horaires, etc.)

En résumé, Soliguide est une plateforme complète et accessible à tous, qui simplifie la recherche d'informations et facilite l'accompagnement social. Déployé par le CCAS de Dunkerque pour faciliter l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des dunkerquois, une grande partie des partenaires locaux y sont désormais référencés.

→ La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <https://soliguide.fr/fr>



The poster for Soliguide.fr features a dark blue header with the logo and the text "Vous êtes en difficulté ? Retrouvez sur le site Soliguide.fr les structures pour vous venir en aide à proximité". Below this, on an orange background, are six icons representing services: a fork and knife for "Manger", a first aid kit for "Se soigner", a bathtub for "Se doucher", a t-shirt for "S'habiller", a speech bubble for "Etre accompagné.e", and a briefcase for "Se former". A central image shows a smartphone displaying the Soliguide app interface. At the bottom, there are social media icons, contact information (contact@solinum.org, soliguide.fr), a QR code, and logos for CCAS Dunkerque, Dunkerque Grand Littoral, and "Le logement d'abord ! Territoire Dunkerquois".

A Tes Côtés : des maisons de quartier connectées

Chaque maison de quartier offre à tous les habitants la possibilité d'utiliser des outils numériques (borne numérique, ordinateurs et tablettes connectées, etc.).

Besoin d'imprimer un document ? ou d'être accompagné ? ou simplement vous divertir ? Des personnels formés et qualifiés vous facilitent l'accès au numérique !

→ N'hésitez pas à contacter votre maison de quartier pour connaître les différents ateliers numériques, permanences numériques et accompagnement individuel aux démarches numériques !



Cette jeune association vise à aider les personnes en difficulté de lecture, d'écriture, de compréhension, d'accès aux droits en réalisant ou en les accompagnant à réaliser les démarches administratives, informatiques et numériques nécessaires. L'objectif principal de l'association est de lutter contre la fracture numérique.

→ Une question ? ☎ :03 28 29 90 00

Se déplacer à Dunkerque

Une ville de plus en plus accessible pour les piétons

Les bénéfices pour la santé de la pratique régulière d'une activité physique sont avérés, quels que soient l'âge et le sexe. Pourtant, moins de la moitié des Français âgés de 15 à 75 ans atteignent un niveau d'activité physique favorable à la santé.

Pour rester en forme et diminuer les risques liés à la sédentarité (AVC, infarctus, diabète, cancer...), l'OMS recommande 20 minutes de marche par jour

Au travers de ses différents programmes « voirie », la Communauté Urbaine de Dunkerque améliore **l'accessibilité des cheminements piétons** par des actions ponctuelles (déplacement d'un poteau de signalisation, réalisation d'un abaissé de bordure, mise en place de bandes d'éveil à la vigilance, sonorisation des traversées piétonnes gérées par feu) et par le réaménagement complet de voiries (18 km entre 2019 et 2022) ou des trottoirs seuls (8 km entre 2019 et 2022).

En parallèle, depuis l'adoption du **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** en 2019, il ne s'agit plus seulement de concevoir une voirie accessible mais de s'assurer de son **accessibilité dans le temps** via des actions sur la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts, l'implantation des terrasses et du mobilier publicitaire, l'organisation des travaux et des événements et le stationnement des véhicules.

Le développement des **zones apaisées** (zone de rencontre, zone 30) et la mise en place de plans de déplacements dans plusieurs communes permettent de baisser les vitesses, libérer les trottoirs et ainsi de rendre plus confortables et sécurisés les déplacements à pied

Quant aux grands projets d'aménagements tels que « Cœur d'agglomération » et « Digue de Malo », ils font la part belle aux marcheurs avec des zones entièrement piétonnes et de larges trottoirs.



Des télécommandes pour faciliter la circulation des personnes déficientes visuelles

La Communauté Urbaine a équipé tous les carrefours à feux, dotés de passages piétons, de modules sonores afin de favoriser la circulation des personnes déficientes visuelles. Grâce à une télécommande, les usagers peuvent connaître la couleur du feu ainsi que le nom de la rue.

Ces télécommandes sont également utilisables sur les bornes d'information voyageurs (temps d'attente en temps réel) qui équipent les arrêts les plus fréquentés.

→ Elles sont disponibles gratuitement à l'Hôtel communautaire sur présentation de la carte d'invalidité ou d'un certificat médical.

<https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/accessibilite-de-la-voirie-des-espaces-publics-et-des-transport/plan-de-mise-en-accessibilite-de-la-voirie-et-des-espaces-publics>

Se déplacer à vélo

Le Plan Vélo +

Ce plan fixe un programme d'actions concrètes avec l'objectif de doubler la pratique du vélo d'ici 2025. Il s'articule autour de 4 axes :

- Des itinéraires sécurisés, continus et confortables
- Un meilleur accueil du cycliste et de son matériel
- Des services +
- Une culture vélo étoffé

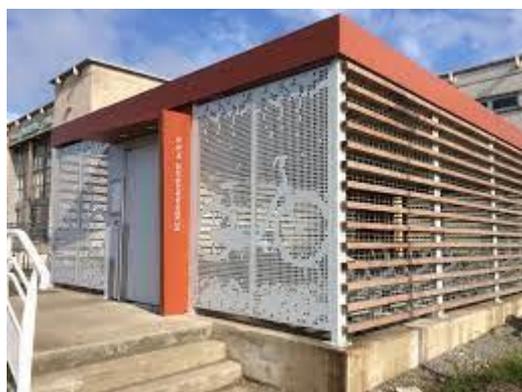
253 km d'aménagements cyclables dont 64% sont séparés de la circulation automobile (piste cyclable et voie verte) ; la carte des aménagements cyclables a été actualisée par la CUD.

→ Elle est disponible à l'accueil de la CUD, à l'Hôtel de ville, dans les mairies de quartier et dans les équipements touristiques. Une application « Dunkerque à vélo » vous permet de repérer les services, de créer votre itinéraire et vous propose des idées de balades.

Park à vélos sécurisés

2 nouveaux parcs à vélo sécurisés ont été mis en service en juillet 2023. L'un est installé à proximité du restaurant universitaire en Citadelle, l'autre aux abords du stade Tribut à Dunkerque. Ils viennent compléter le réseau de stationnement sécurisé existant sur la ville de Dunkerque (Gare et BIB). Ce service gratuit est automatisé, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7.

→ Pour y avoir accès, il suffit de s'inscrire à l'Espace DK'BUS (5 place de la gare à Dunkerque) ou directement sur www.dkbus.com



Boxes à vélo

19 boxes à vélos de 5 places ont été installées, avec l'aide du Département, pour les habitants qui n'ont pas de solution de stationnement vélo à leur domicile. L'abonnement annuel d'un emplacement est fixé à 50€ par an. Il est nominatif et attribue une place dans une box précise. Le dispositif est ouvert à tous les habitants de l'agglomération âgés de plus de 16 ans (1 demande par personne ; 2 demandes par foyer maximum).

➔ Pour en savoir plus et déposer une demande : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/demande-dimplantation-de-boxes-a-velo>



Prime à l'achat d'un vélo

10 000 vélos ont été achetés grâce à la prime à l'achat de la CUD. Cette aide à l'achat d'un vélo neuf est réservée aux habitants de la CUD, à raison d'une aide par personne âgée de plus de 11 ans. Les conditions sont d'avoir acheté un vélo neuf avant le 31 décembre 2023, chez un commerçant situé sur le périmètre de la CUD et de s'engager à utiliser le vélo pour les déplacements quotidiens.

L'aide s'élève à 80€ ou 150€ pour les personnes à faibles ressources. Pour en bénéficier, il faut remplir un dossier de demande de subvention disponible à l'accueil de la Communauté Urbaine de Dunkerque ou dans votre mairie ou sur internet et le déposer (ou l'envoyer) dans les 6 mois suivant l'achat avec la facture d'achat au nom du demandeur.

➔ Pour d'avantages d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque ou votre mairie et sur : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/se-deplacer-a-velo/aide-a-lacquisition-dun-velo>



Eco-Vélo

Parce que parfois utiliser une voiture n'est pas forcément la meilleure des solutions pour le pouvoir d'achat, la santé et l'environnement, la CUD encourage les mobilités actives en permettant aux habitants de tester durant 1 mois différents types de vélos électriques et de voir si cela répond à leurs besoins afin de les aider à « passer le pas ».

Une centaine d'habitants a déjà testé gratuitement un vélo à assistance électrique, simple ou à valeur ajoutée (biporteur, longtail), grâce au dispositif Eco-Vélo mis en place par la CUD, avec l'ADEME et le délégataire DK'Bus. Pour en profiter, il faut être majeur, habiter dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Dunkerque et disposer d'un lieu de stationnement sécurisé. L'offre est limitée à une demande par personne et deux par foyer.

➔ Pour déposer une demande <https://www.dkbus.com/page.php?rubrique=2&id=ecovelo>



Le service Recyclo

55 vélos, récupérés en déchetterie, ont été réparés par les travailleurs en situation de handicap des Ateliers du Littoral Dunkerquois. Dans le cadre du projet Recyclo, ils ont été prêtés à des étudiants de l'ULCO, grâce au soutien de l'ADEME. Une seconde flotte sera mise à disposition pour un public élargi (demandeurs d'emplois, intérimaires, autres étudiants...) par l'intermédiaire des CCAS des communes.

➔ Rapprochez-vous du CCAS le plus proche de chez vous !

Stationnement voiture

Le centre-ville de Dunkerque vous offre plus de 7 000 places de stationnement à proximité des commerces et services. Suivez les smileys et découvrez les bons plans stationnement en centre-ville ! Sur les 2 300 places payantes de voirie, toutes bénéficient de 20 minutes gratuites. Une centaine d'entre elles ouvrent 2h et restent gratuites entre 12h et 14h et de 18h à 9h. L'ensemble des places « smileys » sont gratuites le samedi. 450 places de parkings fermés (sur les 600 existantes) offrent 2 heures de stationnement gratuites.

3 parkings compilant 830 places sont aussi entièrement gratuits. À quelques centaines de mètres du centre-ville (môles, stade tribut et Gare), ils sont à quelques minutes à pied ou à quelques stations de bus de vos commerces préférés.

Pour les personnes à mobilité réduite, 1228 places de stationnement PMR sont disponibles sur le grand Dunkerque (850 sur Dunkerque). Les personnes à mobilité réduite peuvent également stationner gratuitement à Dunkerque sous réserve d'avoir apposé sur leur pare-brise la carte « mobilité inclusion » en cours de validité.

Cette carte est délivrée par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), 30 rue Lhermitte à Dunkerque. N'hésitez pas à les contacter au 03 59 73 73 73.

